

# BMS : Des vents forts sur le sud du pays

Des vents forts souffleront aujourd'hui parfois sous forme de rafales pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h sur plusieurs wilayas du sud du pays, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par les services de l'Office nationale de météorologie. P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 19 février 2019 - 14 Djoumada Al-thania - N° 2143 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h58 Dohr : 13h02  
Asr : 16h07 Maghreb : 18h36 Isha : 19h57

MÉTÉO

Alger	: 18°	05°
Oran	: 19°	08°
Annaba	: 17°	07°
Béjaïa	: 18°	06°
Tamanrasset	: 22°	11°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

LA FÊTE NATIONALE DE LA GAMBIE

**Le Président Bouteflika félicite le Président Adama Barrow**

P. 24

DIPLOMATIE

**M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur du Brésil en Algérie**

P. 24

ALGÉRIE-HONGRIE

**L'ONT prend part au Salon internationale du Tourisme de Budapest**

P. 24

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

## «La sécurité de l'Algérie requiert l'unité, l'action et le consensus national»



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a affirmé, hier depuis Tiaret, que la sécurité de l'Algérie requiert «l'unité, l'action et le consensus national», exhortant l'ensemble du peuple algérien à faire prévaloir l'intérêt de l'Algérie «chaque fois qu'il est question de sauvegarder notre indépendance politique, économique et sécuritaire».

P. 3

GOUVERNEMENT

**M. Ouyahia présentera la Déclaration de politique générale lundi prochain devant l'APN**

P. p 6-7

PRÉSIDENTIELLE 2019

**Soutien de l'UNFA au candidat Bouteflika pour la poursuite des réformes**

P. 4

SIGNATURE HIER AU FORUM DE DK NEWS D'UN ACCORD DE PARTENARIAT ET D'ÉCHANGE ENTRE LE RAJA ET L'UGSCA

**Une nouvelle alliance pour soutenir la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika pour un cinquième mandat**

P. 4

SANTÉ

**5 idées reçues sur les huiles végétales**

Ceux qui font attention à leur ligne ont tendance à bannir les huiles végétales de leur alimentation.

P. p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE ALLER) :  
**2 derbies pour ouvrir le bal**

Deux derbies alléchants, CR Belouizdad - NA Hussein-Dey et USM Annaba - ES Sétif, seront au menu de la première partie des quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie de football, prévus à partir d'aujourd'hui.

P. 22

FORMATION PROFESSIONNELLE:

**Plus de 160.000 inscrits en prévision de la rentrée de dimanche prochain**

P. 5

MDN

TIZI OUZOU :  
**Une bombe de confection artisanale détruite**  
M'SILA :  
**Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté**

P. 24

## SOLIDARITÉ NATIONALE Lancement du programme PADSEL-NOA

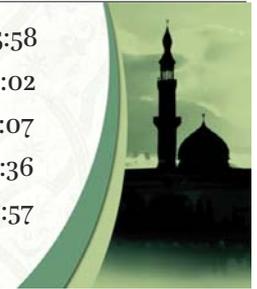
La ministre de la Solidarité Nationale de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera ce matin à partir de 9h, au niveau de la salle des conférences de la wilaya de Médéa, l'ouverture des travaux du colloque de lancement du Programme d'appui au développement local durable et aux actions sociales du Nord-Ouest de l'Algérie, PADSEL-NOA.



## Horaire des prières

Mardi 14 Joumada-al-thania 1440

Fajr	05:58
Dohr	13:02
Asr	16:07
Maghreb	18:36
Isha	19:57



## MÉTÉO Des vents forts sur le sud du pays



Des vents forts souffleront aujourd'hui parfois sous forme de rafales pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h sur plusieurs wilayas du sud du pays, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par les services de l'Office nationale de météorologie. Ces vents concernent les wilayas de Tindouf, Bechar, Adrar, Tamanrasset, Ghardaïa et Sud d'El Bayadh avec une vitesse qui varie entre 60 et 70 km et pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h mardi de 06h00 à 21h00.

## LE 27 FÉVRIER AU CHU D'ORAN Rencontre sur «L'éthique dans la nouvelle loi sanitaire»



Une rencontre axée sur les aspects éthiques de la nouvelle loi sanitaire est prévue le 27 février au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO). La manifestation entre dans le cadre du cycle de conférences/débat organisé par l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES). Une centaine de jeunes praticiens sont attendus à cette session qui sera animée par des médecins légistes et un juriste sous le thème générique "Les aspects éthiques, bioéthiques et déontologiques de la nouvelle loi sanitaire algérienne".

## RESSOURCES EN EAU Necib à Skikda

Le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda. Pendant cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures relevant de son département.



## LE 2 MARS Célébration de la Journée mondiale de la Protection civile

La Direction générale de la Protection civile, à l'instar des pays membres de l'organisation mondiale de la protection civile (OIPC), célèbre chaque 02 mars sa Journée mondiale, où chaque année un thème préventif est choisi afin de promouvoir la culture de prévention contre les risques, cette année le slogan est la sécurité des enfants notre responsabilité.

## LE 23 FÉVRIER AU TR DE TIZI-OUZOU Spectacle de la troupe chinoise «Henan Art Toup»

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise samedi 23 février à partir de 16h au niveau du théâtre régional Kateb Yacine, un spectacle artistique animé par la troupe chinoise «Henan Art Toup».



## Météo



	Max	Min
Alger	18°	05°
Oran	19°	08°
Annaba	17°	07°
Béjaïa	18°	06°
Tamanrasset	22°	11°

## CET APRÈS-MIDI À L'ENSJSI Projection du film «Kedach Ethabni»

Le Ciné-club de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), organise cet après-midi à partir de 13h à l'amphi Nouredine Naït Mazi (RDC) de ENSJSI, la projection du film «Kedach Ethabni» en présence de la réalisatrice Fatma Zohra Zamoum et la comédienne Nadja Laaraf.



## UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS Présentation de la stratégie de développement

Dans le cadre de la diffusion de la stratégie de développement de l'université, le recteur de l'université M'hamed Bougara de Boumerdès, animera une rencontre, cet après-midi à partir de 14h au siège du rectorat de l'université.



## LE 23 FÉVRIER À L'ESAA Journée d'étude sur «La confiance entre e-Opérateurs et e-Consommateurs»

L'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise samedi 23 février à partir de 8h30, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), une Journée d'étude qui aura pour thème : «Etablir un lien de confiance entre e-Opérateurs et e-Consommateurs». Cette Journée sera marquée par plusieurs interventions d'experts et opérateurs e-Marketing & Médias.

## TIZI-OUZOU Commémoration de la Journée nationale du Chahid



En collaboration avec la Direction des moudjahidine, le musée régional du moudjahid et l'association des anciens scouts musulmans, la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, célèbre cette année la Journée nationale du Chahid, en hommage au défunt moudjahid Abouadaou Omar, à travers l'organisation d'une série d'activités culturelles. Au programme: exposition de photos et de livres au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri, de 10h à 12h30 programme spécial de l'association de l'union des filles et des veuves de chahid (54-62), projection à 14h d'une pièce théâtrale par l'association «Isekmi» de Maâtka au niveau du Petit Théâtre, programme spécial de l'association culturelle «El Ferdj» de Draâ Ben Khedda de 10h à 16h au niveau de la salle des fêtes.

## DU 16 AU 18 MAI À PARIS L'Algérie au plus grand Salon de l'innovation «VivaTechnology»

A l'occasion de la participation de l'Algérie au plus grand Salon de l'innovation «VivaTechnology» à Paris, une journée de présentation de cette initiative a eu lieu dimanche 17 février à la SAFEX en présence du Ministre du Commerce, M. Saïd Djellab.

En effet, l'Algérie participera au salon de l'innovation qui aura lieu du 16 au 18 Mai 2019 et qui rassemblera plus de 2.000 startups et 100 000 visiteurs venant de plus de 95 pays avec 40 millions de personnes touchées. Pour la première fois une trentaine de startups algériennes seront abritées dans un pavillon algérien de 100m2. Lors de la journée de présentation et après l'allocution du Ministre du commerce et la projection d'un message vidéo de M. Abdelkader MESDOUA, l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Lionel BOUNOUA Senior Partnership Manager States Territories & Global Institutions à VivaTechnology a abordé les opportunités offertes à l'Algérie à travers sa participation à cette manifestation. Aussi, deux tables rondes regroupant des experts algériens du digital, des représentants d'associations professionnelles, des organismes de soutien à l'export et de la diaspora ont exposé les différents aspects liés à l'export des produits et services numériques et la mise en avant le génie du numérique algérien.



## JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID : DÉBUT HIER DES FESTIVITÉS OFFICIELLES À TIARET

## LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : «La sécurité de l'Algérie requiert l'unité, l'action et le consensus national»

Les festivités officielles commémorant la Journée nationale du chahid ont débuté hier à Tiaret en présence d'une délégation présidée par le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. Dans un message lu en son nom par le ministre des Moudjahidine, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que l'Algérie se recueille aujourd'hui avec «dévotion et déférence à la mémoire de nos valeureux martyrs, les Chouhada de la Glorieuse révolution de Novembre, qui a été le couronnement du combat libérateur de notre peuple et un phare éclairant la voie pour nombre de peuple, de par le monde, dans leur combat pour le recouvrement de leur indépendance».



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a affirmé, lundi depuis Tiaret, que la sécurité de l'Algérie requerrait l'unité, l'action et le consensus national», exhortant l'ensemble du peuple algérien à faire prévaloir l'intérêt de l'Algérie «à chaque fois qu'il est question de sauvegarder notre indépendance politique, économique et sécuritaire».

«La sécurité de l'Algérie ne suppose pas uniquement la force armée, mais également la maturité, l'unité, l'action et le consensus national», a déclaré le président de la République dans un message à l'occasion de la Journée nationale du

Chahid, lu en son nom par le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

En cette commémoration particulière, le chef de l'Etat a exhorté l'ensemble des enfants du peuple algérien à «unir leurs forces pour la préservation du serment fait aux Chouhada de continuer le combat sur la voie de la construction et l'édification» et à «faire prévaloir l'intérêt diversifié du pays sur la diversité des idées chaque fois qu'il est question de la sauvegarde de notre indépendance politique, économique et sécuritaire». Rappelant que «désormais, nous connaissons d'importants progrès dans tous

les domaines, fruits de tant d'efforts et de persévérance dans la grande bataille, celle de la construction et de l'édification depuis l'indépendance», le Président Bouteflika a souligné cependant que «nous nous devons, aujourd'hui que nous vivons dans un environnement jononné de menaces et de bouleversements, de veiller à la préservation de ces acquis et de rester mobilisés pour davantage de progrès». Dans le même ordre d'idées, le chef de l'Etat a mis en avant la «sécurité affirmée» dont jouit à présent l'Algérie «grâce aux sacrifices des fils de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière

de l'ALN», auxquels il a adressé, «au nom de tous les Algériens, ainsi qu'à tous les corps de sécurité, officiers, sous-officiers et soldats, hommage pour leur professionnalisme et leurs sacrifices ainsi que pour leur mobilisation contre les résidus du terrorisme et pour la préservation de la paix et de la stabilité de l'Algérie». Le Président Bouteflika estimait que la Journée nationale du Chahid était une halte pour rappeler certaines réalités, pour devoir et reconnaissance «aux artisans de notre liberté, dont l'édification de l'Algérie était le rêve et l'objectif suprême de leur sacrifice».

## Toutes les libertés sont désormais «une réalité tangible» en Algérie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué, hier depuis Tiaret, que toutes les libertés étaient désormais «une réalité tangible» en Algérie, aussi bien en termes de pluralisme politique, de liberté d'expression, de droits de l'Homme que d'égalité homme-femme. «Toutes les libertés dont jouissent les peuples développés sont, désormais, une réalité tangible en Algérie, aussi bien en termes de pluralisme politique, de liberté d'expression, de droits de l'Homme que d'égalité homme-femme ainsi que de tout ce dont rêvait notre brave peuple à l'époque de l'obscurantisme et de l'iniquité coloniale», a affirmé le président de la République dans un message lu en son nom par le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, commémorée cette année dans la wilaya de Tiaret. Rappelant que les raisons pour lesquelles les Chou-

hada se sont révoltés contre le colonialisme abject, en l'occurrence le bannissement affligé à leur peuple, l'extrême pauvreté et la privation des enfants de l'Algérie des richesses de leur terre, ont constitué également «le moteur de l'essor de l'Algérie, qui a garanti à ses enfants, en peu de temps, (...) des millions de postes d'emploi et une solidarité nationale et d'une protection sociale de haut niveau, le Président Bouteflika a soutenu que «la liberté pour laquelle ils se sont soulevés est aujourd'hui une réalité tangible». «Aussi, pouvons-nous, au vu des réalisations de l'Algérie indépendante en matière de progrès économique et de promotion sociale et au regard de sa voix retentissante dans le concert des Nations au service des causes justes et pour la défense d'un monde de paix et de sécurité, réaffirmer que le sang pur de nos martyrs n'aura pas été vainement versé», a ajouté

le chef de l'Etat dans son message.

Par ailleurs, le président de la République a rappelé que l'Algérie indépendante a été fortement ébranlée durant la tragédie nationale, mais qu'elle est restée attachée aux préceptes de notre sainte religion et au message de nos vaillants Chouhada, qui ont préféré la patrie à la vie, poursuivant que «grâce à la bravoure et à la résistance du peuple algérien, qui a donné à travers les générations successives, naissance à tant de vaillants patriotes, l'Algérie a su dépasser sa tragédie nationale, d'abord par la Concorde civile, puis par la Réconciliation nationale». En conclusion, le Président Bouteflika a souligné que tout ce qui a été réalisé grâce à leur combat et à leurs sacrifices (...) ne sauraient être sauvegardés et consolidés sans davantage d'effort et d'unité et même de sacrifice, le cas échéant»

## Message du Président de la République

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier à l'occasion de la journée nationale du chahid, un message dont voici la traduction de l'APS:

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux,

Prière et paix sur Son messager, les siens et ses compagnons jusqu'au jour du jugement dernier,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous recueillons, aujourd'hui, avec dévotion et déférence à la mémoire de nos valeureux martyrs, les chouhada de la Glorieuse révolution de Novembre, qui a été le couronnement du combat libérateur de notre peuple et un phare éclairant la voie pour nombre de peuple, de par le monde, dans leur combat pour le recouvrement de leur indépendance.

En effet, l'Algérie se devait de consacrer une journée nationale au chahid, étant une terre abreuvée du sang pur de ses martyrs, «une terre dont chaque rocher cache les restes d'un de nos héroïques martyrs», comme l'a si bien dit l'un des leaders de notre Révolution.

En célébrant cette journée particulière dans la ville de Tiaret, citadelle des Hauts Plateaux, nous ne pouvons ne pas évoquer, entre autres meilleurs de ses enfants tombés en martyr pour l'indépendance, le Commandant Si Zoubir, l'un des lions de l'Armée de Libération Nationale (ALN), ou encore le Chahid Amrani Adda, guillotiné par le colonisateur barbare.

Force est de constater que l'histoire de la Glorieuse révolution de Novembre est l'œuvre de nos valeureux chouhada et de ses vaillants moudjahidine et moudjahidate, mes compagnons d'armes.

En cette commémoration, je tiens à adresser mes salutations et à exprimer ma considération aux moudjahidine et moudjahidate encore en vie et à m'incliner avec ferveur à la mémoire de ceux qui nous ont devancé pour la dernière demeure, dont ici à Tiaret, mon frère et compagnon, le Commandant Ahmed Kaïd, dit Si Slimane, un symbole de l'ALN et l'un des artisans de la grande bataille, celle de l'édification de l'Algérie indépendante.

Mesdames, Messieurs,

En parlant de la grande bataille qui avait pour objectif, aux termes de la Proclamation du 1er Novembre, l'édification d'une Algérie indépendante démocratique et sociale dans le cadre des principes de l'Islam, notre sainte religion, nous pouvons affirmer, fièrement et solennellement, que le sang de nos glorieux Chouhada n'a pas été versé en vain.

Oui, notre lutte héroïque durant la Glorieuse révolution de Novembre, dont le prix a été pour nous un million et demi de Chahid, a été le couronnement de l'épopée de la Résistance nationale à travers laquelle notre brave peuple a démontré son rejet catégorique, tout au long des siècles, de tout ce qui a trait au colonialisme, à l'asservissement et à la tyrannie, ainsi que sa détermination inébranlable pour le recouvrement de sa liberté, la réappropriation de son identité et l'instauration de sa pleine souveraineté sur toutes les contrées de l'Algérie.

En effet, la résistance héroïque déclenchée, les derniers mois de notre Glorieuse révolution dans le Sahara algérien, a été une autre preuve de cette détermination à obtenir l'indépendance de l'Algérie dans son intégralité et à mettre en échec les manœuvres de la dernière heure de l'implacable colonisateur.

Aussi, pouvons-nous, au vu des réalisations de l'Algérie indépendante en matière de progrès économique et de promotion sociale et au regard de sa voix retentissante dans le concert des Nations au service des causes justes et pour la défense d'un monde de paix et de sécurité, réaffirmer que le sang pur de nos martyrs n'aura pas été vainement versé.

Certes, l'Algérie indépendante a été fortement ébranlée durant la tragédie nationale, mais elle est restée attachée aux préceptes de notre sainte religion et au message de nos vaillants chouhada, qui ont préféré la patrie à la vie. Et grâce à la bravoure et à la résistance du peuple algérien, qui a donné à travers les générations successives, naissance à tant de vaillants patriotes, l'Algérie a su dépasser sa tragédie nationale, d'abord par la Concorde civile, puis par la Réconciliation nationale, deux bénédictions dont Allah nous a gratifiés.

Nous remercions Dieu pour cette bénédiction et pour toutes les réalisations

de l'Algérie dans le cadre de la paix, de la sérénité et de la fraternité.

Cette cérémonie de commémoration et de recueillement même si elle ne se veut pas, fondamentalement, une halte pour l'évaluation des réalisations de l'Algérie indépendante, il n'en demeure pas moins que le rappel de certaines réalités est un devoir en reconnaissance aux artisans de notre liberté, dont l'édification de l'Algérie était le rêve et l'objectif suprême de leur sacrifice.

Aujourd'hui, nous pouvons assurer à nos glorieux chouhada que l'Algérie a consacré à leurs petits-enfants la scolarisation totale, partout où qu'ils se trouvent, et que l'analphabétisme et la privation du savoir contre lesquels ils se sont élevés n'ont plus d'existence en terre algérienne, qui compte à présent près de dix millions d'élèves et d'étudiants, dont presque la moitié sont des filles.

Oui, Mesdames et Messieurs, en cette journée commémorative, nous pouvons affirmer à nos glorieux chouhada que le bannissement affligé à leur peuple, l'extrême pauvreté et la privation des enfants de l'Algérie des richesses de leur terre, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles ils se sont révoltés contre le colonialisme abject, ont constitué, également, le moteur de l'essor de l'Algérie, qui a garanti à ses enfants, en peu de temps, des millions de logements et des millions de postes d'emploi en plus d'une solidarité nationale et d'une protection sociale de haut niveau.

Oui, Mesdames et Messieurs, nous pouvons dire à nos glorieux chouhada que la liberté pour laquelle ils se sont soulevés est aujourd'hui une réalité palpable en terre algérienne. Terre de dignité sous l'emblème national flottant.

Toutes les libertés dont jouissent les peuples développés sont, désormais, une réalité tangible en Algérie, aussi bien en termes de pluralisme politique, de liberté d'expression, de droits de l'Homme que d'égalité homme-femme ainsi que de tout ce dont rêvait notre brave peuple à l'époque de l'obscurantisme et de l'iniquité coloniale.

Mesdames, Messieurs,

S'il était un devoir d'informer nos valeureux chouhada de tout ce qui a été réalisé grâce à leur combat et à leurs sacrifices, nous devons, nous, ne pas oublier que les acquis de cette lutte et sacrifices, ne sauraient être sauvegardés et consolidés sans davantage d'effort et d'unité et même de sacrifice, le cas échéant.

Certes désormais, nous connaissons d'importants progrès dans tous les domaines, fruits de tant d'efforts et de persévérance dans la grande bataille, celle de la construction et de l'édification depuis l'indépendance, mais nous nous devons, aujourd'hui que nous vivons dans un environnement jononné de menaces et de bouleversements, de veiller à la préservation de ces acquis et de rester mobilisés pour davantage de progrès.

Certes, nous jouissons à présent d'une sécurité affirmée grâce aux sacrifices des enfants de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'ALN, auxquels j'adresse, en votre nom tous, ainsi qu'à tous les corps de sécurité, officiers, sous-officiers et Djounoud, un hommage pour leur professionnalisme et leurs sacrifices ainsi que pour leur mobilisation contre les résidus du terrorisme et pour la préservation de la paix et de la stabilité de l'Algérie.

Néanmoins, la sécurité de l'Algérie ne suppose pas uniquement la force armée mais également la maturité, l'unité, l'action et le consensus national.

En cette commémoration particulière, j'exhorte, au nom de nos glorieux chouhada et vaillants moudjahidine, l'ensemble des enfants de notre grand peuple à unir leurs forces pour la préservation du serment fait aux chouhada de continuer le combat sur la voie de la construction et l'édification.

De même que je vous exhorte à faire prévaloir l'intérêt suprême du pays sur la diversité des idées chaque fois qu'il est question de la sauvegarde de notre indépendance politique, économique et sécuritaire.

En cette mémorable occasion, je vous exhorte tous à garder vivant, le souvenir du chahid, dans nos coeurs, nos actions et nos efforts pour l'édification d'une Algérie libre, fière et digne.

Gloire à nos martyrs.

## FORMATION PROFESSIONNELLE: Plus de 160.000 inscrits en prévision de la rentrée de dimanche prochain

Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki a fait part, hier à Alger, de plus de 160.000 inscrits, en prévision de la rentrée de la session de février prévue dimanche prochain.

Invité du forum de la Radio nationale, M. Mebarki a qualifié d'«impressionnant» ce chiffre, soulignant qu'il est «en hausse» par rapport à la même période de l'année dernière.

En dépit de l'expiration du délai d'inscription à cette session le 16 février, le ministre a indiqué que «l'opération pourrait être prolongée durant la semaine en cours», appelant aux jeunes demandeurs de formation à «saisir l'occasion afin de bénéficier d'une formation professionnelle pour acquérir les compétences nécessaires à même de leur faciliter l'accès au monde du travail».

L'opération de sélection et d'orientation, prévue du 17 au 19 février au niveau des établissements de formation est «extrêmement importante», a-t-il estimé, car elle permet aux jeunes demandeurs de formation de «choisir la spécialité qu'ils souhaitent, en vue de réduire les cas d'abandon durant toute la période de la formation». Evoquant les efforts déployés par le secteur afin de mener à bien la prochaine rentrée, M. Mebarki a évoqué la mobilisation de moyens matériels et humains «importants» dont des structures et des équipements pédagogiques pour la prise en charge de toutes les demandes de formation, outre le recrutement de 2000 enseignants formateurs dans les nouvelles spécialités et l'ouverture de 600 nouveaux postes budgétaires destinés à l'encadrement de 40 nouveaux établissements de formation, qui viennent s'ajouter aux 1255 déjà opérationnels à travers le territoire national.

Par ailleurs, M. Mebarki a dit que le secteur se focalisait sur les mécanismes de développement du partenariat avec le secteur économique, en vue d'améliorer et d'adapter la qualité de la formation aux exigences et besoins des entreprises économiques et au marché du travail de façon à permettre une meilleure identification des besoins en ressources humaines, à travers la signature de conventions à l'effet d'associer les entreprises économiques aux différents dispositifs du système de la formation professionnelle.

A ce titre, le ministre a indiqué que le secteur suivrait à «la relance des projets de partenariat en cours en vue d'ériger certaines filières de formation en pôles d'excellence dans différents domaines, dont l'industrie automobile, l'énergie, l'électricité, et l'épuration des eaux, et ce avec plusieurs entreprises leaders en la matière». Par ailleurs, M. Mebarki a fait état de la nouvelle organisation du cursus de l'enseignement professionnel, dans le cadre du décret exécutif de 2017 pour le rendre plus attractif, rappelant que l'enseignement professionnel était destiné aux élèves admis en cycle secondaire désirant s'inscrire dans les établissements de l'enseignement professionnel relevant du secteur.

## PRÉSIDENTIELLE 2019: Hafsi: Soutien de l'UNFA au candidat Bouteflika pour la poursuite des réformes

La secrétaire générale (SG) de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), Nouria Hafsi a affirmé, hier à Alger, que la Femme algérienne soutenait la candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à la présidentielle du 18 avril prochain, «pour la poursuite du processus des réformes et la réalisation de la sécurité, de la stabilité et du développement».

Mme Hafsi a déclaré lors d'une rencontre avec le directeur de la campagne électorale de M. Bouteflika, M. Abdelmalek Sellal, que «la candidature de M. Abdelaziz Bouteflika à la prochaine présidentielle vient en réponse à l'appel incessant lancé par plusieurs formations politiques, organisations nationales et citoyens», indiquant que «la femme algérienne lui assurera soutien et appui pour la poursuite du processus des réformes engagé au sein de grands chantiers» et «la préservation des acquis, et à leur tête la sécurité et la stabilité, fondements du développement réalisés à travers toutes les régions du pays».

«L'Algérie a grand besoin de la sagesse du Moudjahid Bouteflika pour mener à bien les grands chantiers escomptés par le peuple algérien dans tous les domaines», a soutenu la SG de l'UNFA, estimant que le



contenu de la lettre de candidature de M. Bouteflika se veut «un pacte, voire une charte nationale instituant une nouvelle ère».

«L'Algérie est restée inébranlable devant des plans occidentaux ayant ciblé la région et le Moyen Orient et devant ce qu'on appelle «le printemps arabe», grâce à la sagesse de M. Bouteflika, ses décisions qui ont conforté la cohésion nationale et à la charte de paix et de réconciliation nationales de 2005», a-t-elle poursuivi. Mme Hafsi a appelé «les autres parties à respecter les positions soutenues par le président Bouteflika», indiquant que «le peuple tranchera par les urnes».

Elle a mis en garde également contre «les dérapages de certains jeunes qui n'ont pas conscience

des bienfaits de la sécurité et de la stabilité». Pour sa part, M. Sellal a précisé que le président Bouteflika, qui est «un homme porteur du message de novembre 1954», s'est porté candidat à la prochaine Présidentielle pour parachever son projet au profit de l'Algérie et des Algériens à travers «la consolidation de l'Etat des institutions et l'édification d'une véritable démocratie à la hauteur des défis imposés par la situation économique et sécuritaire prévalant aux niveaux régional et international».

Rappelant que le président Bouteflika a contribué à l'émancipation de la femme algérienne à travers la promulgation de plusieurs lois et décisions, il a souligné que le moudjahid Bouteflika «jouit de l'expérience, de la compétence et de la clairvoyance qui le qualifient à parachever le processus des réformes et d'édification».

## M. BEDOUI À PARTIR DE DJELFA: «Aïn Ouessara bientôt érigée en wilaya déléguée»

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui a déclaré, hier à Djelfa, que la daïra de Aïn Ouessara (100 km au nord du chef-lieu de la wilaya) sera érigée en wilaya déléguée dans une première étape, avant de devenir une wilaya à part entière.

«Nous veillerons à votre accompagnement dans la concrétisation de cette démarche qui s'inscrit dans le cadre du projet de création des wilayas déléguées initié par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», a assuré le ministre à la population de Aïn Ouessara lors de la pose de la première pierre du projet d'un Institut national spécialisé dans la formation professionnelle à Aïn Ouessara. Soulignant

que «la région s'impose de par ses capacités, son potentiel et sa position géographique», M. Bedoui a précisé que cette décision «est le fruit d'une préparation de plusieurs mois dans le cadre du projet du président de la République portant sur la réalisation d'une organisation administrative nationale». M. Bedoui, qui était accompagné des ministres des Transports, des Travaux publics et des Ressources en eau, respectivement Abdelghani Zaalane et Hocine Necib, a déclaré que «cette visite se veut une affirmation de la poursuite de l'effort de développement qui a été couronné de résultats sur le terrain, et ce dans le cadre des réalisations des plans quinquennaux que ne peut nier que le mécon-

naissant et l'oubliex».

«Certes, nous ne pouvons affirmer que nous avons pris en charge toutes les préoccupations mais il ne faut pas renier les efforts fournis depuis deux décennies dans la sécurité, la stabilité et la sérénité retrouvées», a ajouté le ministre.

Après avoir écouté les préoccupations des responsables des Collectivités locales de Aïn Ouessara et de Guernini, notamment dans les domaines de Ressources en eau, de Santé, de structures éducatives, de routes et d'assainissement, M. Bedoui a réitéré que «l'Etat ne ménagera aucun effort pour la parachevement du processus de développement et la réponse aux aspirations des citoyens, en application les orientations du prési-

dent de la République, particulièrement en matière d'accompagnement du développement».

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que le wali, M. Toufik Dhif a été chargé de la relance du projet de création d'une zone d'activités à Aïn Ouessara que l'Agence nationale de régulation et de gestion n'a pas concrétisé. De son côté, le ministre des Ressources en eau a fait état de la prise en charge de la station d'épuration des eaux usées de Aïn Ouessara et d'un projet similaire dans la ville de Messaad (sud de la wilaya).

M. Bedoui, qui poursuit sa visite dans la wilaya, inspectera plusieurs projets de développement à travers différents communes de la wilaya.

## RELIGION: Une loi d'orientation sur le secteur des affaires religieuses en cours de préparation

Une loi d'orientation sur le secteur des Affaires religieuses «est en préparation et sera finalisée au cours des quatre premiers mois de l'année 2019», a indiqué hier à M'sila le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aïssa.

Des ateliers, animés à travers le pays par des universitaires de différentes disciplines, dont le référent religieux, sortiront, au terme de leurs travaux, par des recommandations qui constitueront «la base de la future loi», a souligné le ministre qui présidait l'ouverture d'un séminaire sur «L'action bénévole, situa-

tion et perspectives» à l'université Mohamed Boudiaf en présence des secrétaires des conseils de Souboul el-Khayrat à l'échelle nationale.

«Cette rencontre soulève un autre axe de débats dans la perspective de cette loi pour déboucher sur des recommandations sur la réglementation de l'action bénévole et l'action sociale en générale», a-t-il ajouté.

Deux autres rencontres seront tenues à Laghouat et Ghardaïa autour des thèmes du modèle de construction de mosquée et l'enseignement coranique, a

indiqué M. Aïssa, avant d'affirmer que son département a voulu confier ces ateliers à des spécialistes universitaires et à des bureaux d'étude au regard de l'importance de la spécialisation pour l'élaboration de la loi d'orientation qui sera finalisée «avant la fin des quatre premiers mois 2019».

Le ministre a en outre relevé que l'action bénévole s'inspire du parcours des chouchada de la Révolution libératrice qui ont «volontairement sacrifié leurs vies et leurs biens pour l'indépendance de l'Algérie». Il a également considéré

que le mois de février n'est pas seulement une occasion de célébrer les martyrs, mais également «une halte pour consacrer la réconciliation nationale et toutes ses conséquences sur la société algérienne, dont notamment, la stabilité et le développement».

Le ministre poursuivra sa visite dans la wilaya par l'inspection de plusieurs projets de son secteur dans les communes de Hammam Dhalâa et Ouennougha.

Signature hier au Forum de *DK News* d'un accord de partenariat et d'échange entre le Rassemblement de la jeunesse algérienne pour la solidarité et le développement (Raja) et l'Union générale de la société civile algérienne (UGSCA)

## Une nouvelle alliance pour soutenir la candidature du président Abdelaziz Bouteflika pour un cinquième mandat

En prévision des prochaines élections présidentielles, le Rassemblement de la jeunesse algérienne pour la solidarité et le développement (Raja) et l'Union générale de la société civile algérienne (UGSCA), ont procédé hier au Forum de *DK News*, à la signature d'un protocole d'accord et d'échange entre les deux organisations et qui porte dans un premier temps sur la conjugaison des efforts pour la collecte des signatures et des promesses de vote au profit du Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika qui se porte candidat pour un cinquième mandat de suite, puis sur la sensibilisation de la population, notamment les jeunes, sur l'importance de cette échéance électorale et les défis auxquels doit faire face le pays dans les années à venir.

Rachid Rachedi

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du RAJA, M. Nabil Yahiaoui, a mis en exergue l'importance de la signature de cette «convention» qui permettra aux cadres et aux jeunes militants du RAJA de bénéficier de l'expérience de l'UGSCA en matière de militantisme.

En effet, l'Union générale de la société civile algérienne, malgré sa récente création, compte parmi ses rangs des personnes très expérimentées à l'image de son président M. Mohamed Bakhti, moudjahid et ancien membre de la coordination nationale pour le soutien du programme du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika.

En matière d'organisation, l'UGSCA est présente à travers les 48 wilayas ainsi qu'au niveau de douze wilayas déléguées. «La collaboration entre les deux organisations permettra de réaliser nos objectifs communs à savoir apporter un soutien au candidat de notre choix et rallier le plus grand nombre de militants à notre cause», a souligné le président du RAJA en exposant la position de son organisation vis-à-vis des prochaines élections présidentielles. «Notre position est claire vis-à-vis des prochaines élections. Nous soutenons ouvertement le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika qui a récemment annoncé sa candidature pour un cinquième mandat. Dans sa dernière lettre adressée au peuple, le président s'est exprimé sur différents sujets, notamment sur sa santé, un sujet qui n'est plus tabou.



Le président, qui a également reconnu l'existence de certaines insuffisances dans le pays, a présenté son nouveau projet qui consiste entre autres à organiser une conférence nationale inclusive qui aurait pour objectif l'élaboration d'une plateforme politique, économique et sociale, voire proposer un enrichissement approfondi de la Constitution» a indiqué M. Yahiaoui, qui a évoqué au passage les différentes réalisations accomplies par le président au cours de ses précédents mandats.

Le président du RAJA a par ailleurs appelé les jeunes à faire preuve de vigilance et ne pas se faire manipuler par certaines parties «étrangères» qui tentent de créer un climat d'instabilité au moment où le pays s'apprête à vivre un important rendez-vous électoral. «Aujourd'hui, certaines personnes tentent de semer le trouble et la confusion au

sein de la société par conséquent nous appelons l'ensemble des Algériens à redoubler de vigilance et de prudence.

Nos voisins nous envient la paix et la stabilité dont nous jouissons.

Nous devons à tous prix préserver ces acquis et les consolider», a-t-il souligné. A l'issue de la cérémonie, les présidents des deux organisations se sont félicités de la signature de cet accord qui donne naissance à une nouvelle alliance de soutien à la candidature du président de la République pour un cinquième mandat. Notons également que les participants à cette rencontre qui a coïncidé avec la célébration de la Journée nationale du Chahid instituée le 18 février 1990 se sont recueillis à la mémoire des martyrs de la glorieuse guerre de libération nationale, qui ont donné leur vie pour libérer le pays du joug colonial français.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS: Appel à la concurrence pour la couverture des zones enclavées ou mal desservies

Un appel à la concurrence a été lancé par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCÉ) pour la couverture des zones enclavées ou mal desservies par les réseaux de télécommunications fixes et mobiles et ce, «en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», indique un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique. «En application des orientations de son Excellence le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique, à travers sa Direction générale des TIC, a collecté les données relatives aux zones enclavées et/ou mal desservies par les réseaux de communications électroniques pour élaborer les cahiers des charges relatifs à la couverture de 508 localités par des réseaux de télécommunications fixes et de 750 localités et 178 axes routiers par des réseaux de télécommunications mobiles, financée sur le Fonds du service universel des communications électroniques», note la même source. «Le gouvernement a confié la couverture des zones nécessitant un réseau fixe à Algérie Télécom, alors que pour la couverture par un réseau mobile, il a chargé l'ARPCÉ, à l'effet de procéder à une adjudication, conformément à la réglementation en vigueur», ajoute le communiqué du ministère. Cet appel à la concurrence a été lancé hier dimanche par l'Autorité de régulation, «conformément au calendrier fixé par le ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique», souligne le ministère, tout en précisant que «les trois opérateurs titulaires de licences pour l'établissement et l'exploitation de réseaux mobiles, y répondront dans un délai de trente (30) jours à l'issue duquel l'Autorité déclarera, au bout de vingt (20) jours d'analyse, le ou les opérateurs adjudicataires des différents lots constituant le projet». Le ministère relève, en outre, que «la mise en œuvre du fonds du service universel a été rendue possible suite à l'amendement du cadre légal et réglementaire, intervenu en 2018, pour répondre à une demande légitime des citoyens algériens pour couvrir les zones enclavées et les axes routiers, commercialement non rentables pour les opérateurs de communications électroniques». «La mise en œuvre de ce dispositif est une consécration du principe d'égalité, ancré dans les valeurs de notre pays», conclut la même source.

## UNIVERSITÉ: M. Hadjar : « Des instructions pour l'activation des dispositifs sécuritaires au sein des cités universitaires »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar a donné, hier à Alger, une série d'instructions à l'ensemble des directeurs des universités pour «l'activation des dispositifs de sécurité internes» au sein des cités universitaires, en les dotant de tous les moyens humains et techniques pour assurer la sécurité des étudiants. Présidant une réunion avec les directeurs des universités, M. Hadjar a mis l'accent sur l'impératif sécurisation des résidences universitaires à travers «l'activation des dispositifs sécuritaires disponibles», «le respect des instructions» et la mobilisation de tous les moyens susceptibles de garantir la sécurité des étudiants résidents. «Les cités universitaires ne sont pas des internats», a souligné le ministre, rappelant la convention signée en 1998 entre les directions des universités et les organisations étudiantes régissant la relation entre les étudiants résidents. La convention stipule que chaque étudiant a le droit de recevoir des personnes (membres de la famille ou autres) dans la cité où il réside. Les incidents survenus récemment à l'université tels que l'assassinat de l'étudiant en médecine Assil belalata dans sa chambre à la résidence Taleb Abderrahmane -2- «ne datent pas d'aujourd'hui», a-t-il estimé. Ce qui a changé aujourd'hui, poursuit-t-il, c'est la rapidité de circulation des informations sur les réseaux sociaux. A ce propos, M. Hadjar a pointé certains médias qui amplifient les faits et les relayent sans authentification. A la veille de l'élection présidentielle, certains parties tentent de ternir l'image de l'Algérie» que ce soit dans l'Enseignement supérieur ou les autres secteurs. A ce propos, le ministre a appelé les agents chargés de la sécurité des résidences au respect rigoureux des procédures d'inscription de l'ensemble des visiteurs, tel qu'il se fait dans les administrations et les établissements, tout en dotant ces cités de caméras de surveillance. Dans le même ordre d'idées, le ministre a souligné, encore une fois, l'impératif d'ouvrir la porte du dialogue entre les différents organisations étudiantes, considérant que la voie empruntée actuellement «demeure en deçà», ce qui transforme les simples problèmes en de véritables énigmes.

## PARLEMENT:

## Bouazghi : « L'institution d'un Ordre national des vétérinaires favorisera l'amélioration de la santé publique »

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi a indiqué, hier devant l'Assemblée populaire nationale (APN), que l'institution de l'Ordre national des vétérinaires, prévu par un projet de loi modifiant la loi 88-08 du 28 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale, permettra l'amélioration de la santé animale mais aussi la santé publique en Algérie.

Lors d'une plénière présidée par Mouad Bouchareb, le ministre a fait savoir que le but principal escompté de la révision de 1988 est l'institution d'un Ordre national des vétérinaires estimés à 20.000 praticiens, dont 3000 fonctionnaires, à même de permettre aux vétérinaires d'exercer leur profession dans les règles de l'art. Les dernières statistiques

montrent que 75% des maladies affectant l'homme sont d'origine animale, d'où le rôle essentiel du vétérinaire dans la préservation de la santé publique, a indiqué le ministre qualifiant la médecine vétérinaire de sensible et stratégique pour la sécurité alimentaire et la santé de l'homme.

Ainsi, l'amendement vise l'institution d'un nouvel organe de médecine vétérinaire, à savoir «l'Ordre national des vétérinaires» afin de mettre la législation algérienne vétérinaire au diapason des normes internationales et assurer une organisation rigoureuse à cette activité à partir des conditions d'octroi de licence pour l'exercer de la profession au respect de la déontologie.

L'amendement proposé introduit une condition supplémentaire pour l'octroi de licence pour exercer la profes-

sion de médecin vétérinaire, à savoir l'inscription à la liste de l'Ordre national des vétérinaires devant être créée au termes du présent projet de loi, en sus des conditions déjà arrêtées, à savoir la nationalité algérienne, le diplôme de vétérinaire, l'inscription auprès de l'Autorité vétérinaire nationale, l'absence d'un état pathologique compatible avec l'exercice de la profession et d'une condamnation infamante. Le projet de texte prévoit également huit (08) nouveaux articles définissant les missions de l'Ordre national des vétérinaires, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière en s'appuyant sur les abonnements de ses membres et les dons pour financer son activité.

L'un de ces articles institue «la liste de l'Ordre national des vétérinaires» qui regroupe l'en-

semble des médecins vétérinaires, un autre habilite l'Ordre national à créer un conseil national, des conseils régionaux et des bureaux au niveau des wilaya ayant pouvoir en matière de discipline et de sanction. Par conséquent l'Ordre sera juridiquement habilité à imposer les sanctions nécessaires à ceux qui transgressent les règles d'éthique et de déontologie, a fait savoir le ministre. Le projet de loi institue, dans ce sens, un Code de conduite définissant les devoirs et droits des vétérinaires en matière de respect de la législation. L'Ordre des vétérinaires, ajoute M. Bouazghi, veillera à la valorisation des résultats des études et recherches scientifiques et à leur exploitation dans les pratiques vétérinaires outre la gestion des conflits entre les vétérinaires et les opérateurs du secteur.

## La dette extérieure de l'Algérie à près de 1,8 milliard de dollars en juin 2018

La dette extérieure de l'Etat s'est établie à 1,797 milliard de dollars en juin 2018 y compris le prêt d'un (1) milliard de dollars contracté en 2016 auprès de la Banque africaine de développement (BAD), indique le document portant la Déclaration de politique générale du gouvernement.

Ainsi, la dette extérieure publique de l'Algérie représente 1,06% du PIB du pays, précise la même source. Quant à la dette publique interne, elle a atteint 36% du PIB, souligne le document qui soutient que ce ratio est encore «bien raisonnable», notamment du fait des emprunts contractés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie au titre de l'article 45 bis de la Loi sur la Monnaie et le Crédit.

«Avec l'épuisement de sa propre épargne logée au Fonds de régulation des recettes (FRR), le Trésor a enregistré une augmentation de la dette publique», note le même document. Pour rappel, l'article 45 bis de la Loi sur la Monnaie et le Crédit stipule que «la Banque Algérie procède, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds National d'Investissement (FNI).»

En outre, l'article 45 bis note que «ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements».

## La crise pétrolière «n'a pas bloqué le rythme de reconstruction» du pays

La baisse des prix du pétrole entamée en 2014 «n'a pas bloqué le rythme de reconstruction» de l'Algérie en dépit d'une perte allant jusqu'à 70% de ses revenus aux pires moments de ce choc extérieur, souligne le document portant la Déclaration de politique générale du gouvernement.

«La crise des prix du pétrole a commencé en 2014, atteignant son paroxysme en 2016, et n'a connu qu'une modeste amélioration depuis lors.

Comme de nombreux autres pays pétroliers, l'Algérie a perdu jusqu'à 70% de ses revenus aux pires moments de cette crise. Cependant, ce choc extérieur n'a pas bloqué le rythme de reconstruction du pays», note le document.

Dans sa présentation des principales réalisations économiques, la même source note, tout d'abord, que le PIB est passé de 160 milliards de dollars en 2016 à 168 milliards de dollars en 2017 et se projette à 184 milliards de dollars en 2018.

Il est, cependant, précisé que la croissance, qui a été de 3,2% en 2016, s'est poursuivie à un niveau moindre en 2017 (1,4%) et connaîtra une remontée en 2018 avec une projection de 2,2%.

Cette croissance est «modeste» du fait du recul du secteur des hydrocarbures, car hors hydrocarbures, la croissance aura été de 2,2% en 2017 et s'annonce de 3,4% en 2018, ajoute le document.

### Investissements: progressions «palpables»

Concernant les réalisations par les grands secteurs économiques, il est relevé que dans l'industrie, les Pouvoirs publics se sont attelés à mettre en place plusieurs mesures destinées à améliorer l'environnement de l'investissement.

Dans ce sens, l'investissement «connaît une progression palpable»: au-delà des projets d'envergure nationale dont lesancements et les inaugurations se succèdent, «l'ANDI enregistre également un important flux de projets initiés par des investisseurs dans tous les secteurs.

Les besoins nationaux sont désormais couverts y compris pour les industries agro-alimentaires, électroniques, de matériaux de construction ou de produits sidérurgiques.» Les exportations de produits industriels se multiplient peu à peu avec les encouragements des Pouvoirs publics.

«La bataille à présent et d'organiser la communauté des opérateurs pour qu'elle s'investisse davantage dans les créneaux de l'industrie des exportations, qu'il s'agisse du transport de fret maritime et aérien.» Quant à la relance du secteur des mines, la même source soutient que l'exploitation des mines de phosphates a connu récemment un «nouveau départ» avec le projet de Bled El Hedba (wilaya de Tébessa), qui décuplera la production phosphatère et entrainera une véritable industrie d'engrais dans l'est du pays. Pour les mines de fer, des préparatifs sont en cours en

## GOVERNEMENT: M. Ouyahia présentera la Déclaration de politique générale lundi prochain devant l'APN

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, présentera la Déclaration de politique générale lundi prochain devant l'Assemblée populaire nationale (APN), a-t-on appris hier de l'Assemblée.

La Déclaration de politique générale qui sera présentée en séance plénière devant les députés de l'APN, sera suivie d'un débat général qui se poursuivra jusqu'à mercredi, alors que les réponses de M. Ouyahia aux questions et préoccupations des députés sont programmées jeudi 28 février dans l'après-midi, précise la même source.

La Déclaration de politique générale comprend six chapitres relatifs au bilan du gouvernement dans les différents secteurs et une conclusion axée sur «les vertus de la continuité».

Elle comprend une évaluation du bilan du gouvernement qui «reflète de nombreuses avancées dans la mise en œuvre du programme du président de la République».

«Ces avancées soulignent les vertus de la continuité, qu'il s'agisse de la continuité dans le quinquennat actuel de son Excellence le Président Abdelaziz Bouteflika, ou qu'il s'agisse de la continuité dans le processus de reconstruction nationale conduit par le chef de l'Etat», souligne le document.



La Déclaration est accompagnée d'annexes résumant les résultats du quinquennat 2014-2018, mais aussi de la période allant de 1999 à 2018. Il s'agit d'un bilan quinquennal 2014-2018 «riche en réformes et en réalisations», note le document, soulignant que «les cinq dernières années qui sont riches en avancées dans la modernisation de l'Etat, ont été marquées par l'exécution quasi-totale des engagements pris par le chef de l'Etat lorsqu'il s'est présenté devant le peuple en avril 2014». Pour ce qui est du bilan 1999-2018, il est qualifié de «véritable

renaissance nationale, fruit de la continuité».

Le document cite notamment le rétablissement de la paix et de la réconciliation nationale, ainsi que les «réalisations physiques imposantes», entre autres la livraison totale de plus de 4 millions de logements, l'évolution des indicateurs du développement humain (les taux de scolarisation, de raccordements à l'eau potable, aux réseaux d'assainissement, à l'électricité proches de 100%), de même que le remboursement par anticipation de plus de 25 milliards USD de dettes. Pour ce qui est

des chapitres de la Déclaration de politique générale, le premier est consacré à l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de l'Etat de droit, réparti en quatre sections, à savoir la modernisation de la gouvernance territoriale et des rapports avec les citoyens, la numérisation de l'administration publique et la poursuite de la modernisation de la gouvernance financière. Le deuxième chapitre relatif à l'économie englobe plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, le développement rural, la pêche, l'industrie, les mines, l'énergie, le tourisme, l'artisanat et le commerce. Le troisième chapitre du document concerne la consolidation des infrastructures de base, alors que quatrième chapitre s'intéresse au développement humain dans divers domaines.

Le cinquième chapitre est consacré au développement social et culturel et comprend sept sections. Enfin, le sixième chapitre concerne la communauté nationale à l'étranger, la politique étrangère et la défense nationale.

vue d'une prochaine relance à même d'accompagner le développement de l'industrie sidérurgique locale.

Celle-ci concernera d'abord les mines de Boukhadra et Ouenza qui verront l'augmentation de leurs productions.

En ce qui concerne le gisement de Gara Djebelt (wilaya de Tindouf), des essais en laboratoire et des contacts avec des partenaires sont en cours, «nous rapprochant de sa mise en valeur au cours de la prochaine décennie».

Dans le secteur de l'énergie, l'évaluation des perspectives nationales en matière d'hydrocarbures à l'horizon 2030 a été mise à jour par la Sonatrach, rappelle le document.

Cette approche est portée par une «volonté résolue» de multiplier la prospection et la mise en valeur de toutes les potentialités en hydrocarbures, terrestres, maritimes, conventionnels et non conventionnels.

Cette démarche permettra de doubler les volumes annuels de découvertes pour compenser l'épuisement des réserves en place. Par ailleurs, les champs pétroliers et gaziers font l'objet d'un effort soutenu de remise à niveau, ce qui explique la baisse actuelle de 13% de la production de pétrole, fait savoir le document.

La compagnie Sonatrach a également engagé une stratégie de valorisation accrue des hydrocarbures (développement local et à l'international des capacités de raffinage de pétrole brut, développement de la pétrochimie à l'image du nouveau complexe de production de polypropylène à Arzew).

Par ailleurs, elle s'est attelée à la renégociation des contrats d'exportations de gaz avec ses clients étrangers, tandis qu'un projet de révision de la loi sur les hydrocarbures est en cours de préparation pour améliorer l'attractivité de notre pays en matière d'exploration et d'exploitation de cette richesse nationale.

Quant aux énergies renouvelables, le document souligne qu'outre l'entrée en service, en 2017, de 5 installations d'une capacité globale de 125 mégawatts (Msila, Ouarqala, Djelfa, Laghouat et Batna), un appel d'offres a été lancé pour mobiliser la participation des investisseurs locaux à la production de 150 mégawatts d'électricité photovoltaïques, sachant qu'en parallèle, 150 autres mégawatts seront réalisés par les entreprises publiques du secteur.

De surcroît, Sonatrach, qui produit déjà de l'électricité photovoltaïque pour ses propres champs, a été chargée par le gouvernement de prendre le leadership dans la production de l'électricité photovoltaïque ainsi que dans la création d'un environnement industriel dans ce domaine et cela en mobilisant des partenaires étrangers de renommée.

C'est donc avec ces actions combinées que l'objectif de production de 4,500 mégawatts sera atteint dans les cinq prochaines années, avance le document.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, le programme tracé en ce domaine connaît une accélération grâce à une plus forte implication des collectivités locales (éclairage

public, alimentation des équipements publics).

Ces efforts viennent s'ajouter à ceux déjà en cours notamment dans la conversion des véhicules à la motorisation au GPL.

Le document rappelle que pour la production classique d'électricité, durant les années 2017 et 2018, une puissance nouvelle de près de 2.200 mégawatts a été mise en service au nord du pays, alors que dans le sud, le pôle In Salah, Adrar, Timimoun a été renforcé par une nouvelle puissance installée de 34 mégawatts en turbines à gaz, à laquelle s'ajoutent une série de centrales au diesel, de turbines à gaz mobile et de microcentrales totalisant plus de 110 mégawatts (Tamanrasset, Adrar, Tindouf, Béchar, Illizi et Ghardaïa).

Quant à l'alimentation des foyers en énergie, elle se poursuit à un rythme toujours soutenu: les années 2017 et 2018 ont enregistré le raccordement de plus de 550.000 foyers à l'électricité et de près de 500.000 foyers à l'alimentation au gaz naturel.

Abordant le secteur agricole, le document indique que les importants soutiens publics successivement décidés par le Président de la République se sont traduits par un «véritable décollage» qu'il s'agit désormais de prolonger et de canaliser.

En effet, l'agriculture représente aujourd'hui 12,3% du PIB avec une valeur globale de production supérieure à 3.200 milliards DA, et des emplois assurés à plus de 2,6 millions de personnes.

A l'exception des céréales, du lait et des viandes, la production agricole locale couvre les besoins du marché et dégage déjà des excédents pour l'exportation.

La production céréalière est passée de 35 millions de quintaux à plus de 60 millions de quintaux, tandis que la production de maraichage est passée de 130 à 136 millions de quintaux.

La production de viandes dépasse les 10 millions de quintaux, alors que la production de lait atteint 3,5 milliards de litres.

Les Pouvoirs publics œuvrent à soutenir cette dynamique sous diverses formes.

Ainsi, en terme d'infrastructures, les surfaces irriguées ont été portées à plus de 1,3 million d'hectares, les réseaux d'électrification agricole ont été étendus de 10% atteignant 7.000 kilomètres, et près de 2.000 forages d'eau ont été réalisés ou réhabilités.

Concernant le foncier agricole, la conversion du droit de jouissance en acte de concession agricole est en voie de parachèvement pour plus de 200.000 concernés qui travaillent près de 2,3 millions d'hectares, alors que la situation de près de 23.000 bénéficiaires de l'accès à la propriété foncière sur une superficie de 167.000 hectares a été régularisée.

## COMMERCE:

## Réduction des importations et meilleure régulation du marché local

Plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement au cours de ces dernières années pour réduire les importations et mieux réguler le marché local, souligne le document portant Déclaration de politique générale du gouvernement.

S'agissant du commerce extérieur, le document rappelle que le déséquilibre continu de la balance commerciale impacte négativement la balance des paiements extérieurs et contribue fortement à l'érosion continue des réserves de change du pays, qui ont baissé à 84 milliards de dollars à fin octobre 2018.

Dans ce sens, il énumère les différentes formules mises en place pour la réduction des importations à l'instar du régime de licences d'importations, institué en 2016, puis remplacé par une liste de produits interdits à l'importation, et suivi récemment par l'instauration d'un Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) variant entre 30% et 200% de la valeur de la marchandise importée.

Ce dispositif offre l'avantage d'être conforme aux engagements commerciaux extérieurs du pays.

Mis en place en concertation avec les producteurs locaux, le DAPS permettra aussi la collecte de recettes supplémentaires pour le Trésor public.

Considérée comme le «cheval de bataille» des politiques publiques depuis plus d'une décennie, la promotion des exportations hors hydrocarbures, qui constitue un objectif stratégique au vu de la réduction des revenus extérieurs de l'Algérie et des perspectives de recul de la production de ses hydrocarbures conventionnels à moyen terme, fait l'objet de facilitations et de soutiens,



explique la même source.

Il s'agit notamment des aménagements substantiels en matière de rapatriements des revenus des exportations et l'encouragement des opérateurs économiques à investir dans les métiers de la chaîne des services à l'exportation, depuis le regroupement des produits et leur conditionnement, jusqu'au fret aérien et maritime, ou l'activité de démarcheurs vers les marchés extérieurs.

En attendant que les opérateurs économiques nationaux s'engagent eux-mêmes dans ces domaines, les pouvoirs publics ont renforcé les capacités de fret aérien, organisé des ouvertures de routes commerciales nouvelles, notamment en direction de la Mauritanie, et encouragé les exportations en direction de notre voisinage au Sud en général.

Par ailleurs, le gouvernement œuvre à préparer le terrain aux exportations hors hydrocarbures vers d'autres destinations à travers l'adhésion à des ensembles com-

merciaux intégrés à l'image de la Zone continentale africain de libre-échange, de la Zone arabe de libre-échange depuis des années déjà, ou de la zone franche avec l'Union européenne qui sera effective à la fin de cette décennie, note le document.

En outre, des accords d'échanges commerciaux préférentiels sont en négociation avec certains pays africains et arabes notamment.

### Pour des marchés de produits de large consommation mieux régulés

Sur le plan de la régulation du commerce interne, le même document cite la révision de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, la mise en place de dispositifs de régulation des marchés de produits de large consommation, la mise à jour de la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre de commerce, et le lancement du registre de commerce élec-

tronique qui concerne 800.000 commerçants déjà et dont l'usage sera généralisé durant le premier semestre de l'année 2019. Concernant l'approvisionnement du marché, il est observé qu'il n'a pas connu de «perturbations majeures» au cours de ces deux dernières années, ajoutant que lorsque des tensions sont apparues, des mesures ont été prises.

Par ailleurs, le document soutient que les pouvoirs publics poursuivent leurs concours financiers pour la régulation du marché, notamment à travers le fonds de remboursement partiel des frais de transport des marchandises vers le sud (près de 2 milliards DA déboursés sur la période 2017 et 2018), ainsi que la compensation globale pour l'huile alimentaire (plus de 3 milliards DA pour les deux dernières années).

En ce qui concerne l'amélioration des circuits commerciaux, la réalisation des marchés par les pouvoirs publics se poursuit: Un programme de réalisation de huit (8) marchés de gros au service de plus de 30 wilayas est en cours pour un montant de 19 milliards DA avec la réception de deux unités (Sétif et Ain-Defla), alors que les autres unités sont à un taux moyen de réalisation de 60%.

En parallèle, 291 marchés couverts ont été lancés à travers le pays pour un coût de 10 milliards DA, alors que 29 autres ont été réceptionnés, 18 en voie de livraison et 17 autres sont à un taux d'avancement de 80% en moyenne.

## POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT : L'action diplomatique basée sur la «continuité et le dynamisme»

Le gouvernement compte poursuivre une politique étrangère basée sur «la continuité, le dynamisme et la constance» au niveau des différentes régions du monde, faisant de la sécurité de la sous-région une «préoccupation majeure» de l'action extérieure de l'Etat, souligne la déclaration de politique générale de l'exécutif, qui sera présentée devant le parlement.

La politique extérieure du pays figurant sous l'intitulé «une politique étrangère offensive» évoque les actions de la diplomatie algérienne sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment ces deux dernières années au niveau des différentes régions du monde, mettant en exergue «la continuité, le dynamisme et la constance» ayant caractérisé cette politique.

Dans le même contexte, après avoir souligné que «la sécurité de la sous-région demeure une préoccupation majeure de l'action extérieure de notre pays», le président de la République a rappelé les efforts menés pour le dénouement de la crise libyenne, qui se sont traduits par «un soutien sans faille» à la mission du Représentant spécial des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, et aux réunions des pays voisins de la Libye ainsi qu'aux conférences internationales conviées sur ce dossier.

Plaidant pour une «solution politique inclusive en Libye», l'Algérie continuera à entretenir un dialogue intense avec toutes les composantes politiques et sociales du pays voisin, a ajouté le gouvernement dans son document.

S'agissant de l'action diplomatique au Mali, le gouvernement a cité l'Accord de paix et de réconciliation signé en 2015 à Alger, affirmant que «l'Algérie demeure active pour le suivi et la mise en œuvre de cet accord à travers le Comité de suivi qu'elle préside».

Quant à la situation au Sahel, le gouvernement a soutenu que cette région est exposée à une «instabilité chronique découlant de foyers de tensions périphériques».

Présente à travers des actions de «solidarité multiformes en direction des pays de la région», Alger apporte aussi sa contribution à la lutte contre le terrorisme, soit à titre bilatéral soit dans le cadre des mécanismes régionaux africains mis en place, (Comité d'Etat-Major Conjoint et l'Unité de Fusion et de Liaison entre Services de renseignement), a tenu à rappeler le gouvernement.

Evoquant la coopération au sein du Maghreb, le document de l'exécutif a signalé que «l'Algérie œuvre, chaque fois que possible, à la consolidation des relations multiformes avec ses voisins», citant le cas de la Tunisie, avec laquelle, la coopération ne cesse de se densifier et la Mauritanie, où les liens viennent de se consolider par l'ouverture d'une voie de passage routière entre les deux pays.

## Le volet social, axe majeur de la politique publique

La Déclaration de politique générale du gouvernement, qui sera présentée lundi prochain par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), accorde une importance majeure au volet social.

Ce volet constitue une dimension bien inscrite dans le programme du Président de la République et «fortement» traduit dans le Plan d'action du Gouvernement.

Ainsi, près de 270.000 personnes handicapées bénéficient auprès de l'Etat d'une aide sociale et d'une prise en charge de leur protection sociale, le tout pour un coût annuel de plus de 14 milliards DA. Au profit des familles en difficulté, celles-ci font l'objet de la mise en place d'une banque de données sur la famille, la dynamisation du dispositif d'accueil, d'écoute et d'orientation des familles en difficultés sociales, le renforcement de l'aide matérielle aux familles en difficultés (au bénéfice de plus de 150.000 personnes), et la lutte contre la mendicité familiale. De ce fait, une importante action est poursuivie annuellement en matière de protection de plus de 12.000 femmes en détresse. Certaines de ces femmes bénéficient de micro crédits ou d'emplois pour disposer d'un revenu. Concernant les personnes âgées, les conditions de vie sont l'objet d'un «intérêt soutenu» de l'Etat, notamment à travers l'encouragement à la prise en charge des personnes âgées au sein de leur propre environnement familial, et en menant «si nécessaire» une médiation auprès de la famille pour le maintien en son sein de la personne âgée.

S'agissant de l'enfance en difficulté ou démunie, il est relevé une sensibilisation de la société aux problèmes de cette catégorie, menée par voie de campagnes publicitaires et l'organisation d'une protection de l'enfance en danger, soit en placement dans des établissements spécialisés pour enfance assistée (près de 3000 cas) ou en kafala (près de 800 cas), ainsi que d'accueil de la petite enfance (près de 123.000 cas).

Quant à la promotion de la place et du rôle de la femme, ils sont au centre de l'action du Gouvernement en application des politiques engagées par le Président de la République.

A ce titre, il est relevé que les femmes sont présentes de

«manière significative» dans de nombreux corps civils et sécuritaires des personnels de l'Etat, atteignant même des «positions de majorité» comme dans les secteurs de la santé et de l'éducation nationale. Dans le domaine du travail et de la protection sociale, le champ de couverture de la sécurité sociale a augmenté de 9% au cours des douze derniers mois, atteignant ainsi près de 13.400.000 assurés sociaux auxquels s'ajoutent 25 millions d'ayants droits.

Au total, ce sont donc plus de 39 millions de personnes, soit 91% de la population, qui bénéficient de la sécurité sociale. Concernant le système national de retraite, il est fondé sur des normes «sans égal» dans le bassin méditerranéen, qu'il s'agisse du taux de pension de retraite ou des règles de calculs de la pension, basées notamment sur les salaires des cinq dernières années. La Caisse nationale des retraites (CNR) qui gère 3,2 millions de retraités est en «déficit chronique» depuis 2013. Ce déficit a d'abord consommé les réserves de la Caisse elle-même. Il a été comblé par la suite grâce à la solidarité entre les caisses sociales (et notamment la CNAS) qui ont mobilisé plus de 1000 milliards DA. Depuis 2018, le concours de l'Etat s'est avéré «indispensable» avec d'abord une subvention budgétisée de 500 milliards DA pour l'exercice en cours, celle-ci s'est avérée «insuffisante» pour boucler l'année en cours, nécessitant un appoint de 64 milliards DA. Pour l'évolution et la lutte contre le chômage, la relance de l'activité qui a suivi l'allègement de la crise financière a permis un recul du chômage dont le taux est passé de 11,7% en septembre 2017 à 11,1% en avril 2018. Ce «léger recul global» s'est accompagné de la même tendance baissière du chômage chez les jeunes (recul de 28,3% à 26,4%), et notamment chez les diplômés universitaires (recul de 18,2% à 16,8%) ainsi que chez les diplômés de la formation professionnelle (recul de 14,2% à 12,8%). S'agissant de la prise en charge des moudjahidines et ayants droits, ce «volet majeur» constitue un «devoir moral et légal» de l'Etat en direction des artisans de la Révolution du 1er Novembre 1954. Il a enregistré notamment un versement régulier des pensions aux moudjahidines et ayants droits en même temps que le fichier des concernés fait l'objet d'un

«assainissement continu», l'organisation de la prise en charge médicale des moudjahidines et ayants droits au niveau des hôpitaux civils et militaires et le renforcement du réseau des centres de soins et de repos destinés à cette catégorie et leur réhabilitation. Pour la prise en charge de la mémoire et de la lutte du peuple algérien, outre la «place significative» prise par l'enseignement de l'Histoire nationale dans les programmes des différents paliers de l'éducation nationale notamment, un travail de mémoire se poursuit au fil des décennies.

Parallèlement, les Pouvoirs publics veillent à initier des actions de nature à «promouvoir» la connaissance de l'Histoire de la résistance et de la lutte de libération nationale auprès de la population par des programmes et actions.

Dans le secteur de la Communication, les deux dernières années ont enregistré la poursuite du développement des moyens de communication en Algérie qui compte aujourd'hui plus de 200 titres de presse écrite de diverses catégories, une quarantaine de chaînes de télévisions, une cinquantaine de radios publiques nationales et locales, et plus d'une vingtaine de journaux électroniques. Il est vrai que toute cette corporation de médias se déploie d'une manière «quelque peu anarchique», l'Autorité de régulation de l'audiovisuel «n'arrivant pas à exercer réellement» son mandat, alors que l'Autorité de régulation de la presse écrite n'est pas encore mise en place avec le concours du Gouvernement mais aussi des deux chambres du Parlement. Les Pouvoirs publics «poursuivent leurs efforts» pour le développement de la presse locale. Dans ce cadre, il y est noté l'installation de 115 émetteurs FM au bénéfice de la radio, dont la grande majorité dans les wilayas du sud et des hauts plateaux. Le déploiement, au bénéfice de la télévision, de 12 nouveaux émetteurs de la TNT.

En outre, un bouquet comportant cinq chaînes de télévisions publiques, 55 chaînes de radios publiques et le fil de l'Agence de presse est désormais diffusé par le biais du Satellite AL-COMSAT 1 à l'intérieur du pays et vers l'étranger, un important effort de formation universitaire dans le domaine des médias.

## BOUIRA:

**Attribution de 500 logements sociaux**

Cinq cent (500) logements sociaux et 200 décisions d'aides à l'habitat rural ont été attribués dimanche à leurs bénéficiaires à Bouira.

Lors d'une cérémonie organisée dans le cadre des festivités célébrant la journée nationale du chahid, le wali Mustapha Limani a remis les clés aux bénéficiaires de 500 logements sociaux et a octroyé des décisions d'aides à l'habitat rural à leurs bénéficiaires issus des communes de Dirah et d'El-Hakimia, situées à l'extrême sud du chef-lieu de la wilaya. Il a par ailleurs procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 100 logements promotionnels aidés (LPA) au niveau du chef-lieu de la wilaya. «Une enveloppe financière de l'ordre de 86 millions de dinars a été allouée à la réalisation de ce projet dans un délai de 34 mois», a précisé à l'APS le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Zouadia Mourad.

Un projet de 50 logements sociaux a aussi été lancé pour une enveloppe de 38 millions de dinars dans la commune de Bir Ghbalou, à une trentaine de km à l'Ouest du chef-lieu de la wilaya.

Les autorités locales de la wilaya ont lancé également un chantier similaire portant sur la réalisation de 50 autres unités sociales dans la commune d'El-Hachimia (Sud).

«Un montant de plus de 34 millions de dinars a été consacré à cette opération qui devra être livrée dans un délai de 24 mois», selon les détails recueillis sur place. «La wilaya de Bouira connaît un véritable progrès en matière de logements tous segments confondus. En 2018, elle a enregistré la réception et l'attribution de 7000 logements sociaux, et elle compte réceptionner 7000 autres durant l'année en cours (2019)», a fait savoir M. Zouadia. En marge de cérémonies de lancement de tous ces projets, l'OPGI a procédé au lancement de son service e-paiement pour faciliter à ces abonnés le paiement de leurs factures de locations à travers toute la wilaya.

## KHENCHELA:

**93 millions DA de défaut de facturation enregistrés en 2018**

La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente et contrôlées, dans les marchés et les locaux commerciaux de la wilaya de Khenchela en 2018, a dépassé 93 millions DA, a-t-on appris dimanche du directeur local du commerce. M. Djamel Hemzaoui a précisé à l'APS que le bilan des activités des équipes de contrôle et de la répression des fraudes liées aux pratiques commerciales a fait ressortir des quantités de marchandises non facturées d'une valeur de plus de 93 millions DA. Il a également déclaré que durant la même période, la valeur des marchandises signalées, par les mêmes équipes, non conforme aux normes de sécurité et celles dont la date d'utilisation a expiré est estimée à plus de 34 millions DA, soulignant qu'une hausse de 70 % a été observée dans ce chapitre, par rapport à l'année 2017.

En 2018, 31.658 interventions ont été effectuées par les différentes brigades du secteur du commerce qui se sont soldées par l'établissement de 4.841 contraventions dont la majorité est liée au non-respect des conditions d'hygiène, défaut de facturation, non affichage des prix, défaut d'étiquetage, absence du registre du commerce et vente de produits alimentaires périmés, a-t-on fait savoir. Dans la wilaya de Khenchela, pas moins de 326 espaces commerciaux ont été mis sous scellés et fermé pour des infractions liées aux pratiques commerciales illégales et autres en rapport avec les risques alimentaires et la sécurité des produits, notamment les commerces de viandes, a conclu la même source.

## TISSEMSILT:

**3.140 nouveaux postes pédagogiques pour la prochaine rentrée professionnelle**

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt a réservé 3.140 nouveaux postes pédagogiques pour la prochaine rentrée prévue le 24 février courant, a-t-on appris dimanche du directeur du secteur, Khaled Belkharoubi.

Il s'agit de 675 postes en formation résidentielle, 930 par apprentissage, 75 par les passerelles, 275 en cours du soir et 175 en formation selon des conventions.

Il a été décidé aussi de réserver 360 postes aux femmes au foyer, 440 pour la formation qualifiante, 20 pour les détenus des établissements pénitentiaires et 190 en milieu rural.

La prochaine rentrée professionnelle verra l'ouverture de 12 nouvelles spécialités de gestion du commerce en détail, ameublement, hôtellerie, restauration, hygiène, collecte et tri des déchets, maintenance des piscines, sculpture et installation de marbre, production de l'huile d'olives, installation des matériels de télécommunications, mécanique du sol, installation de plaques photovoltaïques et thermique, entre autres.

Ces spécialités ont été ouvertes dans le cadre de l'action du conseil de wilaya du partenariat qui comprend plusieurs secteurs et qui a fixé les besoins du marché du travail dans la région, notamment dans les domaines qui enregistrent une dynamique dont le bâtiment, les travaux publics, l'agriculture, l'énergie et le tourisme.

La Direction de la formation et de



l'enseignement professionnels a programmé, à l'occasion de la prochaine rentrée, la signature de trois conventions avec les groupes d'industries mécaniques «Tahkout» et de pâtes alimentaires «Amar Benamar» et la direction des services agricoles, pour la formation des stagiaires dans le cadre de l'apprentissage, a-t-on fait savoir.

En prévision de la prochaine rentrée, la direction du secteur a lancé,

depuis début janvier dernier, l'opération de concrétisation du programme de sensibilisation portant sur des rencontres, des caravanes d'information, des portes ouvertes dans les établissements de jeunes et des zones éloignées et des émissions radiophoniques.

La wilaya de Tissemsilt compte actuellement 10 centres de formation (CFPA) et un institut national spécialisé accueillant un total de 6.000 stagiaires répartis sur 20 filières.

## EL TARF:

**Raccordement de 198 foyers au gaz naturel**

Pas moins de 198 foyers implantés dans des zones rurales relevant des communes de Berrihane et Ramel El Souk dans la wilaya d'El Tarf ont été raccordés au réseau de gaz naturel et 200 autres sites dépendant du chef-lieu de wilaya et de la commune de Besbes ont bénéficié de l'électrification rurale.

S'inscrivant dans le cadre des festivités commémoratives de la journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année, l'opération de raccordement au réseau de gaz de ville a permis à 98 foyers des sites ruraux de Sebba, dans la commune de Berrihane et 85 autres localités dans des sites relevant de Ramel Souk, de disposer du gaz de ville, dans un projet pour lequel, plus de 7 millions de dinars ont été mobilisés, selon les expli-



cations fournies. Inscrite au titre du programme «raccordement de clients nouveaux» (RCN), financé conjointement par la wilaya et la SDE-El Tarf, cette opération cible un total de 171 sites ruraux groupés totalisent pas moins de 5.000 foyers, a indiqué le wali, Mohamed Belkateb, lors

des cérémonies de mise en service du gaz au profit des familles bénéficiaires.

Le chef de l'exécutif a, dans ce contexte, rappelé que cette opération, destinée à améliorer les conditions de vie des populations rurales notamment, intervient au lendemain de l'octroi de 2 milliards de dinars

par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, lors de sa dernière visite dans cette wilaya frontalière.

Le même responsable a, aussi, déclaré que des opérations de raccordement au gaz de ville notamment se poursuivent à travers, entre autres, les localités relevant des communes d'El Tarf, El Kala, Zerizer, Besbes, Zitouna et Bouhadjar, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Le taux de pénétration de l'électricité dans la wilaya d'El Tarf est estimé à 58% alors que celui du gaz de ville a atteint 64%, ont rappelé les services de la société de distribution de l'électricité et du gaz, SDE-El Tarf.

## M'SILA:

**Le transport scolaire renforcé par l'acquisition de 10 nouveaux bus**

Le parc de transport scolaire de la wilaya de M'sila s'est renforcé dimanche à la faveur de l'acquisition de dix (10) nouveaux bus, a-t-on appris auprès des services.

Le chef de l'exécutif local, M. Brahim Ouchene qui a présidé la cérémonie de distribution de ces bus au profit de dix communes rurales de la wilaya, a affirmé que le renforcement du transport scolaire dans les régions enclavées constitue «la préoccupation majeure des autorités locales». Financée par la caisse de

solidarité et de garantie des collectivités locales, cette opération vise à mettre fin au calvaire des élèves devant parcourir quotidiennement de longues distances à pied pour se rendre à l'école a-t-il dit, soulignant que «l'utilisation de ces bus se limitera uniquement au transport scolaire».

Le wali a par ailleurs affirmé que l'amélioration et la généralisation du transport scolaire va inéluctablement permettre d'augmenter les connaissances et les compétences

des élèves et de lutter contre la déperdition scolaire en milieu rural avant de mettre en avant les efforts en cours pour que l'intégralité des communes enclavées parviennent dans «un proche avenir» à surmonter leur déficit dans ce domaine.

Il est à noter que depuis le mois de novembre jusqu'à ce jour, la wilaya de M'sila qui compte 47 communes, s'est dotée d'une flotte de 39 bus de transport scolaire, selon la même source.

## OUARGLA: 450 participants aux 10<sup>es</sup> journées de formation médicale en pédiatrie

Près de 450 praticiens des secteurs public et privé sont attendus pour prendre part aux 10<sup>èmes</sup> journées de formation médicale en pédiatrie, prévues les 19 et 20 février courant à Ouargla, à l'initiative de l'association des praticiens de cette wilaya, a-t-on appris dimanche des responsables de l'association précitée.

Initiée en coordination avec la direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Ouargla et de l'Établissement public hospitalier EPH El-Biar (Alger), cette manifestation s'inscrit au titre de la formation continue des praticiens, la consolidation et mise à jour de leurs connaissances médicales pour s'initier aux nouveautés de la médecine et améliorer les prestations de santé, a indiqué Mohamed Laid Hacini, secrétaire général de l'association.

La première journée de ce rendez-vous médical devra regrouper quelque 150 praticiens, agents paramédicaux et sages-femmes des établissements hospitaliers mère-enfant des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Laghouat et El-Oued, pour assister à une session de formation en réanimation du nouveau-né au niveau des salles d'accouchement, a-t-il précisé.

Cette session sera axée sur la formation, les principes de base de la réanimation et ses voies et moyens, a indiqué le même responsable, soulignant que l'opération de réanimation du nouveau-né au niveau des salles d'accouchement requiert un staff médical bien formé et expé-



riement. La seconde journée sera dédiée à une journée de formation de l'ensemble des praticiens de la wilaya d'Ouargla sur les maladies respiratoires, notamment chez l'enfant asthmatique, et de certaines autres pathologies liées aux infections pulmonaires et trachéales artères, a-t-on ajouté. «Il est relevé, à la lumière de constats quotidiens, une tendance à la hausse des enfants asthmatiques, due à une mauvaise prise en charge médicale de cette catégorie», a

conclu Mohamed Laid Hacini, SG de cette association qui regroupe depuis sa création en 2011 plus de 130 praticiens généralistes et spécialistes publics et privés.

Le programme de ces journées prévoit des communications et exposés sur des thèmes liés aux «aspects clinique et diagnostic de l'asthme infantile», «la prise en charge de la crise d'asthme», «l'éducation de l'enfant asthmatique» et «détresse respiratoire néonatale».

## BÉJAÏA: Arrestation de deux auteurs présumés d'un enlèvement à Timezrit



Deux auteurs présumés d'un enlèvement suivi de viol commis récemment sur une femme âgée de 30 ans dans la localité de Timezrit, à 40 km à l'ouest de Bejaïa, ont été arrêtés et placés en détention provisoire, indique-t-on dimanche dans un communiqué de la sûreté de wilaya.

Les deux mis en cause, qui avaient abordé la jeune femme qui sortait de son domicile, l'ont emmenée d'abord dans un lieu isolé où ils ont abusé d'elle, puis l'ont conduite dans un appartement situé dans le voisinage où ils l'ont retenue de force et violé de nouveau. Au bout de deux jours, la victime a réussi à s'échapper et à alerter la sûreté urbaine de la localité.

Les recherches engagées immédiatement ont permis d'identifier les deux mis en cause, de les arrêter puis de les déferer devant le parquet de Sidi Aich qui a décidé de les écrouer.

## TISSEMSILT: Plus de 200 nouveaux cancéreux recensés en 2018



Le registre du cancer de la wilaya de Tissemsilt a dénombré plus de 200 nouveaux cas durant l'année écoulée (2018), a-t-on appris dimanche d'une responsable.

Dr Amel Bedala a indiqué, à l'APS en marge de la journée mondiale du cancer des enfants, que plus de 200 nouveaux cas ont été enregistrés en 2018 dans les établissements publics hospitaliers de base de la wilaya, soulignant que le cancer chez les femmes reste toutefois le plus répandu au niveau de la wilaya avec 60 cas, suivi du cancer du col de l'utérus, puis celui des poumons, de la prostate, du colon et du sang chez les hommes.

La même responsable a fait observer, dans ce sens, près de 120 cas de cancer chez les femmes au niveau de la wilaya et 90 cas chez les hommes, déclarant que le registre du cancer de la wilaya travaille d'arrache-pied pour suivre en permanence la situation de cette maladie au niveau local par l'enregistrement des cas atteints à travers l'ensemble des communes de la wilaya et la nature des cancers dans la région.

D'autre part, le secrétaire général de l'association «El Fadjr» d'aide aux personnes atteintes du cancer, Mohamed Halim Kara a mis en exergue le rôle que joue son association, en collaboration avec la cellule de wilaya, pour la prise en charge et l'orientation des cancéreux, ainsi que celui de la direction de la santé et de la population en matière de prise en charge sanitaire, psychologique et sociale de ces patients.

Selon le même responsable, l'association a concocté un riche programme pour assurer une meilleure prise en charge des personnes malades, à travers un travail préventif de sensibilisation, médical, social, psychologique et de solidarité.

L'organisation cette journée, à l'initiative de la direction de la santé et de la population en coordination avec l'association «El Fadjr» et l'agence de wilaya de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS), a été mise à profit pour honorer six (6) enfants cancéreux ayant défié la maladie et qui poursuivent leurs soins de chimiothérapie.

APS

## WILAYA D'ALGER: 300 arbustes plantés lors du Salon de l'environnement des Scouts

Plus de 300 arbustes ont été plantés dans la commune de Douéra (Alger-ouest) par les participants à la 3<sup>e</sup> édition du Salon de l'environnement organisé par les Scouts algériens musulmans (SMA) dans le but de sensibiliser les différents acteurs sociaux quant à l'importance de la ceinture verte autour de la wilaya, a indiqué à l'APS, le chef du groupe Scouts El Qods, Djaâfar Boussalem.

La commune de Douéra abrite pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive ce rendez-vous «en raison de sa situation géographique en tant que région située aux abords de la wilaya d'Alger

à l'ouest, et constituant ainsi une partie importante de la ceinture verte», a expliqué M. Boussalem, responsable de l'organisation de cette manifestation après l'ouverture du Salon placé cette année sous le thème «Ensemble, protégeons notre environnement». Il a souligné, à ce propos, l'importance de «l'implication» des différents associations environnementales, culturelles et juvéniles ainsi que les institutions et organes publics à l'instar des services de la Protection de l'environnement relevant de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale

aux côtés de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger afin de «sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement», «consacrer la culture du tri des déchets» et «souligner le rôle du recyclage dans le développement local».

De son côté, la chargée de l'information à la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Hadjira Hellas a fait état de plus de 300 arbustes plantés dans un carré mitoyen au collège Abdelkader Ramdhani, constituant dans l'avenir «un espace vert au bonheur des élèves et des habitants de cette

localité». Ce rendez-vous coïncide avec la journée nationale du Chadid et la 8<sup>e</sup> étape du programme «Plan vert 3», a fait savoir la même responsable, faisant savoir que les préparatifs sont lancés pour la célébration de la journée mondiale de la vie sauvage, le 3 mars prochain, et la journée internationale des forêts début du printemps. La commune de Douéra a mené, ces dernières semaines, en collaboration avec l'établissement Extranet, une large campagne de nettoyage des cités et organisé nombre de campagne de sensibilisation au profit des élèves du primaire.

## MELBOU (BEJAÏA): Un mort et un présumé disparu après la chute d'un véhicule en mer

Un véhicule de tourisme a chuté, très tôt ce dimanche, du haut des falaises de Melbou, à 25 km à l'Est de Bejaïa pour s'écraser en mer tuant sur le coup son conducteur, âgé de 32 ans, apprend-on auprès de la protection civile.

Un passager, un ressortissant tunisien présumé convoyé à bord, restait encore disparu en milieu d'après-midi et fait l'objet d'intenses recherches menées conjointement par la marine nationale et la protection civile, a précisé la même source.

Le véhicule incriminé, immatriculé en Tunisie, avait dérapé aux alentours de 07h00 du matin à la sortie du 1<sup>er</sup> tunnel situé sur la RN 43, reliant Bejaïa à Jijel (sens Jijel-



Bejaïa) et s'est renversé le long d'une pente rocheuse quasiment raide qui l'a catapulté droit dans l'eau.

La victime retrouvée, originaire de Taher (Jijel), a été éjectée de son siège.

Elle a été repêchée inanimée au large des côtes de Melbou, face au rivage de la plage de Tassifih.

Son supposé compagnon n'a laissé en revanche aucune trace, laissant croire à l'hypothèse que peut-être, la victime était seule à bord du véhicule.

Les recherches se poursuivent intensément sur toute une partie de la côte orientale, selon le chargé de communication de la protection civile, Soufi Fateh.

## ESPAGNE:

**Le nord de l'Espagne touché par près de 50 incendies**

Plus de 700 personnes luttèrent dimanche soir contre une cinquantaine d'incendies, dont certains seraient d'origine criminelle, dans le nord de l'Espagne, ont informé les autorités régionales. «48 incendies sont toujours actifs en fin de journée. Au cours de la journée ont été recensés 50 incendies, 760 personnes de différentes administrations travaillant à leur extinction», a indiqué dans un communiqué le gouvernement régional de Cantabrie.

Depuis que les premiers feux se sont déclarés jeudi dans cette région montagneuse du nord du pays, «aucun dommage humain n'est à déplorer et la majorité des incendies ont lieu dans des zones inaccessibles et ne mettent pas en danger la population ou les infrastructures», selon le gouvernement régional. Deux personnes ont été arrêtées, a déclaré à la télévision La Sexta le président de la Cantabrie, Miguel Angel Revilla, précisant qu'il n'y avait «aucun blessé, seulement cinq évacués».

## MEXIQUE:

**6 morts dans une fusillade à Mexico**

Six personnes ont été tuées et trois autres blessées dans une fusillade survenue dimanche à Iztapalapa, en banlieue de Mexico, ont rapporté des médias locaux.

Le parquet de la ville a déclaré dans un communiqué que cinq hommes et une femme avaient été tués, et que deux femmes et un homme avaient été blessés dans la fusillade qui s'est déclarée dans le quartier de Los Reyes Culhuacan d'Iztapalapa. Un groupe de personnes était réuni devant une église à l'occasion d'une fête lorsque quatre criminels les ont approché et ont ouvert le feu, selon les médias locaux. Les tireurs ont fui la scène et les autorités analysent les images de caméras de sécurité voisines. Le parquet a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet incident.

## CHINE:

**5 morts dans un accident de la circulation dans le nord du pays**

Cinq personnes ont été tuées et trois autres blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la province chinoise du Hebei (nord), selon les autorités locales.

L'accident s'est produit à 10h24 sur un carrefour de la ville de Dingzhou.

Un bus est entré en collision avec un stand au bord de la route, avant d'emboutir un autre véhicule et un tricycle électrique, selon la police locale. Trois personnes ont été tuées sur place et deux autres ont succombé à l'hôpital.

Le chauffeur de bus a été arrêté par la police et une enquête approfondie est en cours.

## SELON UNE ÉTUDE:

**Hausse record des dividendes mondiaux en 2018**

Les dividendes versés aux actionnaires dans le monde ont atteint un record de 1.370 milliards de dollars en 2018 (+9,3%), selon une étude de la société de gestion Janus Henderson Global Investors publiée lundi, qui prévoit aussi une hausse en 2019.

«Plusieurs secteurs, comme les secteurs minier, pétrolier et bancaire, ont normalisé leurs paiements de dividendes, après une période où leurs dividendes furent faibles, voire inexistant», explique Ben Lofthouse, directeur de la gestion actions internationales à fort rendement chez Janus Henderson, cité dans un communiqué. «Certaines des grandes sociétés technologiques adoptent de plus en plus une culture de paiement de dividendes», ajoute-t-il en notant que «l'incidence des réductions d'impôts aux États-Unis a également, là aussi, fortement aidé la croissance des dividendes».

Janus Henderson estime en outre «que les dividendes augmenteront de 3,3% en 2019 pour atteindre 1.414 milliards de dollars». «Les prévisions de bénéfices des sociétés ont chuté, les perspectives économiques mondiales ont été revues à la baisse, mais la plupart des observateurs continuent de s'attendre à ce que les sociétés enregistrent une croissance de leurs bénéfices en 2019», souligne M. Lofthouse. Et selon lui, «les dividendes sont, quoi qu'il en soit, beaucoup moins volatils que les bénéfices et nous restons donc positifs quant aux perspectives». Dans le détail, «neuf sociétés sur dix ont augmenté ou maintenu leurs dividendes à l'échelle internationale».

Sans tenir compte des dividendes exceptionnels, «les pays émergents,



l'Amérique du nord et le Japon ont réalisé la meilleure performance, à l'inverse de l'Europe qui a été à la traîne», a précisé le rapport. «Les États-Unis et le Canada ont enregistré des paiements historiques» et inscrit un record de 509,9 milliards de dollars, selon le document. Toujours sans tenir compte des dividendes exceptionnels, «les dividendes européens ont augmenté moins rapidement» car ils ont «été affectés par la faible croissance de la Suisse et la forte réduction effectuée par Anheuser Busch en Belgique» – le brasseur a diminué de moitié son ver-

sement après l'acquisition de SAB Miller –, a ajouté le rapport.

«L'année n'a cependant pas été mauvaise pour la région, les neuf dixièmes des sociétés européennes augmentant leurs dividendes.

L'Allemagne s'est démarquée et la France, l'Espagne et l'Italie ont également enregistré de bons résultats», estime Janus Henderson.

Au palmarès des groupes qui versent les plus gros dividendes, Royal Dutch Shell reste en tête pour la 3e année consécutive, suivi par Apple et Exxon Mobil.

## AUSTRALIE:

**Un milliard d'arbres seront plantés pour atteindre les objectifs climatiques**

Le gouvernement australien envisage de planter un milliard d'arbres d'ici 2050 dans le cadre d'un nouveau plan visant à aider le pays à atteindre ses objectifs climatiques, a relevé le Premier ministre australien Scott Morrison dans un communiqué.

Cette initiative contribuerait à éliminer 18 millions de tonnes de gaz à effet de serre par an d'ici 2030 dans un pays qui produit actuellement plus de 500 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an.

Ce projet devrait également permettre la création d'emplois dans un secteur qui contribue pour plus de 23 milliards de dollars australiens à l'économie nationale, a précisé le Premier ministre. Selon le rapport gouvernemental 2018 sur



l'état des forêts, l'Australie possède la septième plus grande superficie forestière du monde, couvrant 17% de sa superficie.

Selon M. Morrison, l'Australie atteindrait aisément l'objectif fixé lors de la Conférence sur le climat à Paris de réduire d'ici 2030

les émissions de carbone de 26 à 28% par rapport aux niveaux de 2005, mais aucune politique spécifique n'est mise en place pour y parvenir.

Un rapport de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE),

publié le mois dernier, a indiqué que le pays devrait rate ses objectifs climatiques fixés dans l'Accord de Paris s'il n'intensifiait pas ses efforts pour lutter contre le changement climatique.

L'importance du charbon pour l'économie australienne est un frein à des sérieux efforts pour réduire les émissions de carbone, estiment les écologistes.

Même si sa part s'est réduite cette dernière décennie, le combustible le plus émetteur de gaz à effet de serre compte encore pour 75% de la production nationale d'énergie et près des deux tiers de la production électrique.

Les pays, qui disposent de quatrièmes réserves mondiales de charbon, en est le premier exportateur au niveau mondial.

## RWANDA:

**Le ministère de la Santé met en garde contre une épidémie de gale**

Le ministère rwandais de la Santé a mis en garde contre une épidémie de gale dans certaines régions, ont rapporté des médias.

Des cas de gale ont été dénombrés dans des foyers, écoles et autres lieux publics dans la capitale, Kigali, et ont été jusqu'à présent rapportés dans 14 districts du pays, a précisé la responsable de la santé environnementale au ministère de la Santé, Alphonsine Mukamunana, dans une émission de

Radio Rwanda dimanche. Selon la responsable, le ministère a appelé le public à prendre des mesures d'hygiène personnelle adaptées, notamment des bains et se laver les mains afin de réduire les risques de contagion, et également éviter les poignées de main.

Un traitement contre la maladie existe et des médicaments sont disponibles dans les centres de santé du pays. Les personnes affectées doivent

rechercher rapidement une assistance médicale, a-t-elle Mme Mukamunana.

La gale ou «Scabiose», est une affection cutanée contagieuse, et très prurigineuse qui se transmet par contact humain direct, via les vêtements ou la literie.

Elle est due à un parasite de type acarien microscopique (le sarcopte) qui pénètre la couche superficielle de la peau.

## FRANCE: Près de 1.800 personnes évacuées pour le déminage d'une bombe de la Seconde Guerre mondiale

Près de 1.800 personnes ont été évacuées et les transports ont été fortement perturbés dimanche dans un quartier de Paris le temps d'une opération de déminage d'une bombe d'aviation de la Seconde Guerre mondiale découverte sur un chantier, selon les autorités locales.

L'engin explosif avait été trouvé le 4 février, enfoui sur un chantier près du périphérique parisien dans le nord de Paris, a indiqué la préfecture de police de Paris dans un communiqué.

La bombe a été déplacée en fin de matinée dimanche puis déposée dans un caisson creusé au préalable. Un système de mise à feu a fait ensuite exploser l'engin.

«L'opération de destruction de la bombe PorteDeLaChapelle s'est déroulée sans incident.

Fin des restrictions mises en place et désactivation de la cellule d'information du public», a annoncé la préfecture de police dans un tweet.

L'opération a nécessité «l'évacuation (...) d'une partie importante du quartier de la Porte de La Chapelle et de nombreuses restrictions de circulation», selon la



préfecture de police. Environ 1.500 riverains ont été concernés dans le quartier de la Porte de La Chapelle, à Paris, et 300 personnes dans la ville voisine de

Saint-Denis, selon cette dernière. La circulation ferroviaire a été fortement perturbée dimanche au départ et à l'arrivée de la gare du Nord à Paris.

## VIETNAM: 300 kilos de méthamphétamines saisis

La police vietnamienne a annoncé avoir saisi dimanche près de 300 kilogrammes de méthamphétamines, une drogue de synthèse de plus en plus prisée dans ce pays.

Ce lot de 294 kilos de comprimés a été découvert à l'intérieur d'une camionnette portant une plaque minéralogique du Laos lors d'une opération menée samedi par la police aux frontières et les douanes dans la province de Ha Tinh (centre), précise la police provinciale sur son site internet.

Un suspect de nationalité laotienne a été interpellé mais «en raison de l'obscurité, du terrain dangereux et d'un intense



brouillard, un autre suspect a réussi à prendre la fuite dans les bois», ajoute-t-elle. Le Vietnam est une zone de transit mais aussi de consommation pour les stupéfiants produits dans le «Triangle d'or» situé aux

confins du Laos, de la Birmanie et de la Thaïlande. Il s'agit historiquement d'opium et d'héroïne, mais de plus en plus de drogues produites en laboratoire de la famille des méthamphétamines. Selon la télé-

vision d'Etat, cette saisie est la deuxième plus importante réalisée dans le pays ces dernières années.

En octobre, 309 kilos de méthamphétamines avaient été saisis à bord d'un camion dans la province de Quang Binh, d'une valeur marchande de trois millions de dollars. En 2016, un total de 878 kilos de méthamphétamines avait été saisi dans le pays sur un total mondial de 232 tonnes, selon le rapport 2018 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

Le Vietnam est connu pour avoir la législation sur les stupéfiants parmi les plus strictes au monde.

## KENYA: Enquête sur la mort en deux mois de 60 nouveaux-nés à l'hôpital de Kiambu

La Commission des praticiens de la médecine et des dentistes du Kenya (KMPDB) s'approprie à ouvrir une enquête sur le décès de pas moins de 60 nouveaux nés à l'hôpital de Kiambu relevant de la région métropolitaine de Nairobi durant les deux derniers mois, ont rapporté lundi les médias locaux.

L'annonce a été faite sur la base d'informations publiées vendredi par la presse kényane qui font état de 60 nouveaux nés décédés dans cet établissement au cours des deux derniers mois.

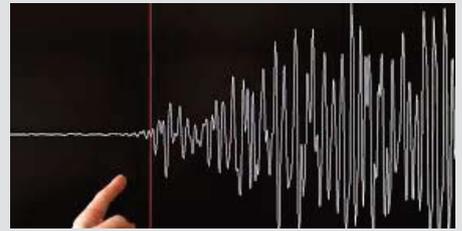
«L'attention du conseil est attirée sur un rapport paru dans un quotidien local, qui affirme qu'au moins 60 nourrissons sont décédés à l'hôpital Kiambu de niveau cinq depuis décembre 2018», indique la lettre de la Commission adressée à la direction de l'hôpital et signée par le président du Conseil d'administration de la KMPDB, Dr Daniel Yumbya. «Pour aider la Commission dans ses enquêtes, vous devez soumettre un

rapport complet sur les allégations formulées dans l'article et les dossiers des patients de tous les nourrissons décédés», souligne Dr Yumbya dans sa lettre, reprise par des médias. Durant l'enquête, «nous serons accompagnés de membres du Conseil des infirmières et infirmiers du Kenya pour déterminer les conditions dans lesquelles les femmes enceintes et leurs bébés reçoivent des soins de santé dans cet établissement», a-t-il déclaré. La responsable de la santé du comté de Kiambu, Mary Kamau, citée par des médias, a confirmé le nombre des décès mais a défendu l'hôpital contre «des allégations de négligence». Elle a fait état de 1.703 accouchements effectués durant les mois de décembre et janvier derniers au sein de cet établissement hospitalier, affirmant le total de «60 décès néonataux dont 35 étaient des bébés prématurés pesant moins de 1,5 kg». D'après Mme Kamau, «environ 50% des cas pré-terme étaient



des références provenant d'établissements privés. Le taux de survie des bébés prématurés graves est très faible dans le monde». Le taux moyen de mortalité néonatale du comté qui est de «15 décès pour 1000 naissances vivantes», a ajouté la responsable, «est inférieur à la moyenne nationale» qui est de 22 décès pour 1.000 naissances vivantes.

## PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE: Séisme de magnitude 6,4 dans le nord-ouest de Namatanai



Un séisme de magnitude 6,4 s'est produit dimanche à 47 kilomètres au nord-ouest de Namatanai en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a indiqué l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). Son éppicentre, d'une profondeur de 367,93 km, a été initialement localisé à 3,3852 degrés de latitude sud et à 152,1089 degrés de longitude est, a-t-on précisé de même source.

## MEXIQUE: Cinq morts lors d'une fusillade dans la ville touristique de Cancun

Au moins cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées lors d'une fusillade survenue dans la nuit de vendredi à samedi dans un club de la station balnéaire mexicaine de Cancun, a confirmé samedi le parquet local cité par l'agence Chine nouvelle. Selon des médias locaux, des hommes armés ont ouvert le feu sur un groupe de personnes après avoir fait irruption dans le club «La Kuka» vendredi vers 23h30 (heure locale). Trois à cinq individus ont pris la fuite en voiture après l'attaque, ont indiqué des témoins à la police. Le parquet local a déclaré que les autorités avaient ouvert une enquête sur cette attaque. Ces dernières années, Cancun, principale ville touristique du Mexique au bord de la mer des Caraïbes, a connu plusieurs incidents violents, attribués par le gouvernement local aux groupes criminels rivaux cherchant à contrôler le trafic des stupéfiants.

## HAÏTI: Une centaine de Québécois évacués en raison des violences

Une centaine de touristes québécois, bloqués en Haïti depuis une semaine en raison de violentes manifestations, ont été évacués samedi de leur hôtel par hélicoptère et ont pu rejoindre l'aéroport de Port-au-Prince, d'où ils doivent regagner le Canada. «L'appareil d'Air Transat quittera l'aéroport Toussaint-Louverture à Port-au-Prince vers 16h30 (21h30 GMT)», a indiqué le voyageur canadien Transat dans un communiqué, précisant que le vol devait atterrir à Montréal vers 20h50 (01h50 GMT dimanche).

Des hélicoptères ont été affrétés samedi matin pour transférer les 113 Québécois de leur hôtel à l'aéroport de Port-au-Prince, la voie terrestre étant jugée trop dangereuse. Les rotations se sont poursuivies pendant quelques heures, a ajouté la compagnie établie à Montréal.

Le Premier ministre québécois François Legault, cofondateur de cette entreprise, l'a félicitée sur Twitter pour avoir notamment «embauché des gardes armés pour protéger les touristes à l'hôtel». «Le seul moyen actuellement de sortir, c'est par hélicoptère. Les routes ne sont pas sécurisées», a témoigné un des touristes québécois, Normand Rosa, auprès de la télévision publique Radio-Canada. Initialement, les touristes devaient quitter l'hôtel Royal Decameron, situé à 70 kilomètres au nord-ouest de l'aéroport, le dimanche 10 février. Outre ces 113 touristes québécois, 25 lycéens de deux établissements de Victoriaville (160 kilomètres à l'est de Montréal) attendent de revenir au Canada. Depuis le 7 février, au moins sept personnes ont été tuées en Haïti et les incidents ont causé d'importants dégâts matériels, principalement dans la capitale. Des protestataires revendiquent de meilleures conditions de vie et la démission du président Jovenel Moïse. Vendredi, le gouvernement canadien avait demandé aux Canadiens d'éviter «tout voyage en Haïti en raison des troubles civils qui sévissent à travers le pays», notant que «la situation en matière de sécurité pourrait se détériorer rapidement».

Le Canada figure parmi les premiers fournisseurs de fonds internationaux de Port-au-Prince et accueille une large diaspora haïtienne, en particulier au Québec.

# CHOISISSEZ VOS BONS ALIMENTS GRAS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Consommer de bons gras, en pratique ça se passe comment pour les courses et la cuisine? Conseils et mises au point, du supermarché jusqu'à la poêle.



## Les meilleures huiles: olive et colza

Elles sont incontournables. • L'huile d'olive, pour toutes les cuissons : elle résiste aux hautes températures et ses oméga-9 (acide oléique) sont bénéfiques pour le système cardiovasculaire. • Celle de colza, riche en oméga-3, convient aux assaisonnements des crudités ou des légumes cuits (à utiliser après la cuisson). Autre possibilité, l'huile de noix, excellente pour sa richesse en oméga-3, mais qui rancit plus rapidement.

Gardez-les dans un bidon ou une bouteille en verre teinté, qui protège de la lumière. Bannissez les flacons en plastique, car les composants du plastique passent facilement dans les corps gras. Conservez-les dans un placard, au frais, pas sur un plan de travail en pleine lumière. Préférez aussi les petits conditionnements, qui vous permettent d'utiliser l'huile avant qu'elle ne rancisse. C'est surtout vrai pour l'huile de noix, et un peu moins pour le colza : moins une huile est saturée, plus elle s'oxyde rapidement et rancit.

## Le beurre

**Oui, au petit déjeuner**  
Une portion de 10 g sur des tartines, c'est parfait. Cet apport de cholestérol par voie alimentaire est bénéfique. L'organisme reçoit le message qu'il n'a pas besoin d'en produire lui-même. Or, c'est ce cholestérol endogène (fabriqué par le corps) qui est à l'origine de la plaque d'athérome.

"Le cholestérol est indispensable", rappelle Bernard Schmitt. Grâce à lui, l'organisme fabrique des hormones, comme le cortisol et les hormones sexuelles. "L'idéal ? Choisir un beurre de la filière Bleu-Blanc-Cœur, source d'oméga-3. Ou, au printemps, un bon beurre fermier : il apporte lui aussi des oméga-3, grâce à des vaches élevées en pâturage.

## Les margarines aux phytostérols

**On peut s'en passer**  
Ces phytostérols (cholestérol naturel des plantes) entrent en compétition avec le cholestérol d'origine alimentaire et réduisent son absorption par l'organisme. Mais en fait, celui-ci n'est pas le plus dangereux pour le cœur et la santé. Il est prouvé que, moins l'on absorbe de cholestérol capable d'entrer dans nos cellules, plus le corps doit en fabriquer seul. Et c'est ce cholestérol venu de l'intérieur qui est mauvais pour la santé, puisque responsable de la plaque d'athérome.

Les margarines aux phytostérols pourraient même poser quelques problèmes. "Elles font bien baisser le taux de cholestérol sanguin mais à des doses sur leurs effets au plan cardiovasculaire, explique Jean-Michel Leclerc, de l'Institut Pasteur de Lille. Des études doivent être menées pour identifier leurs éventuels risques. En attendant, dans le doute, mieux vaut s'abstenir d'en consommer."

## L'huile de palme

C'est l'huile la plus consommée dans le monde, malgré sa mauvaise réputation nutritionnelle. Majoritairement composée d'acides gras saturés (environ 50%), elle est particulièrement nuisible pour l'environnement puisque les plantations, en Indonésie notamment, se développent aux dépens des autres cultures.

On trouve de l'huile de palme durable ou bio (bien que le palmier à huile ne nécessite pas d'engrais), mais le bilan carbone (c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre) reste calamiteux. Et, bio ou pas, sur le plan nutritionnel, c'est la même chose. L'éviter n'est pas simple : une étude de "conso-réalité", menée en 2010 par Findus France avec le nutritionniste Jean-Michel



Cohen, a montré que sa consommation serait d'environ 2 kg par personne et par an, même chez les familles attentives à l'équilibre nutritionnel, qui en avaient sans le savoir.

Comme elle est pratique et bon marché, les industriels ne semblent pas décidés à s'en passer. Certaines marques y ont renoncé (Findus, Casino...), mais d'autres (Danone, Leclerc...) semblent plus récalcitrantes.

La solution? Surveiller les étiquettes et rejeter les produits qui en contiennent ou qui annoncent "huile végétale", terme sous lequel elle se dissimule généralement. Le pire restant, nutritionnellement parlant, l'huile végétale "partiellement hydrogénée".

## J'enrichis mon muesli du matin

Avec des graines de lin, riches en oméga-3. Pour être bien assimilées, elles doivent être broyées (utilisez un petit moulin, type moulin à café électrique). Sinon, on les élimine telles quelles à cause de leur coque résistante aux sucs digestifs. Il faut aussi les cuire cinq minutes dans un peu d'eau à petits frémissements. Comme elles s'oxydent rapidement, préparez juste la quantité qu'il vous faut ou conservez les graines broyées 40 heures au frais.

## Je cuisine à l'huile de lin.

"Composée à plus de 60 % d'oméga-3, c'est une huile très intéressante, mais qui s'oxyde très facilement, souligne le Dr Schmitt. Trois jours après l'ouverture du flacon, l'huile est déjà rance ! Seul moyen de mieux la conserver : la mélanger avec 25 % d'huile d'olive environ et la consommer ensuite très rapidement."

## J'achète "Bleu-Blanc-Cœur"

Reconnaisables à leur logo "Bleu-Blanc-Cœur", les produits de cette filière sont issus d'animaux ayant bénéficié d'un'alimentation enrichie en graines de lin. Laiti, jambon, œufs, fromage blanc... sont ainsi naturellement enrichis en oméga-3.

mentation enrichie en graines de lin. Laiti, jambon, œufs, fromage blanc... sont ainsi naturellement enrichis en oméga-3.

## Noix, amandes, noisettes un vrai plus

Les oléagineux apportent des acides gras intéressants, des phytostérols, de généreuses doses de vitamine E antioxydante et des minéraux (magnésium, calcium...). Ajoutez des noisettes dans les flocons de céréales du petit déjeuner, des noix dans la salade verte, des amandes effilées sur les compotes, les pistaches dans du riz basmati...

Seule condition : les acheter non grillées et non salées, bio si possible. Et en petites quantités, car elles rancissent avec le temps.

## Oméga-6: oui, mais sans excès

Il s'agit de ces acides gras indispensables. Mais, en excès, ils augmentent les allergies et les pathologies inflammatoires chroniques. On en consomme trop, car ils sont présents dans de nombreuses préparations industrielles. En pratique, on limite ces dernières et on évite les huiles trop riches en oméga-6 : tournesol, pépin de raisin et maïs. On mise sur les huiles d'olive et de colza. Et on consomme des petits poissons gras (sardines, maquereaux...).

## Des huiles à consommer avec modération

**Mélange tout prêts**  
Il s'agit de ces produits souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser en solo. Deux exceptions : l'iso 4 olive et l'iso 6 maïs. Elles ont toutes deux un bon ratio oméga-3 sur oméga-6, mais ne doivent

pas être chauffées.

## Maïs et pépin de raisin

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissons à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

## Tournesol

Elle apporte principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit "oléique" (ou Oléisol) qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, infiniment plus goûteuse.

## Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Méfiez-vous de celles qui indiquent la présence d'"huiles végétales" (en général de l'huile de palme) et de celles à "huile d'olive", qui n'en contiennent souvent que 6 à 8%.

"Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardiovasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes)." Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'on peut consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

# 5 IDÉES REÇUES SUR LES HUILES VÉGÉTALES

*Ceux qui font attention à leur ligne ont tendance à bannir les huiles végétales de leur alimentation. Pourtant, elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre organisme. Découvrez les idées reçues qui circulent sur les huiles et leurs bienfaits sur la santé.*

## Certaines huiles sont moins grasses que d'autres

Faux : toutes les huiles apportent principalement des lipides et sont donc équivalentes en terme d'apport calorifique (10 g d'huile équivaut à 90 kilocalories), plus que le foie gras et le beurre. En revanche, leur composition respective en acides gras diffère et leur confère des caractéristiques nutritionnelles spécifiques.

## Toutes les huiles ont la même composition d'acides gras

Faux : les huiles d'olive et huile de tournesol oléique sont naturellement riches en oméga 9. Les huiles de tournesol, de germe de maïs et de pépins de raisin sont naturellement riches en oméga 6. Les huiles de colza, de noix et de lin sont naturellement riches en oméga 3.

## Il faut supprimer les matières grasses lors d'un régime amaigrissant

Faux : dans le cadre d'un régime amaigrissant, il est recommandé de maintenir une alimentation équilibrée et variée. Sauf en cas d'avis médical particulier, il ne faut pas

éliminer un groupe d'aliments mais modérer sa consommation, à 2 cuillères à soupe d'huile par personne et par jour pour cuire et assaisonner (1 cuillère à soupe d'huile = 10 g) ou 2-3 portions de margarines végétales par jour (1 portion = 10 g).

## Les matières grasses sont utiles au bon fonctionnement de l'organisme

Vrai : les matières grasses végétales apportent des nutriments (vitamine E, acides gras essentiels) qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme et que notre corps est incapable de synthétiser. Elles jouent un rôle au niveau du cerveau, de la peau, des cheveux, du transit. Il ne faut donc pas supprimer les matières grasses, mais contrôler les quantités consommées.

## Pour un bon équilibre, il faut varier les sources d'huiles végétales

Vrai : les matières grasses sont nécessaires à une alimentation équilibrée. Elles apportent des acides gras et des vitamines, essentiels au bon fonctionnement de notre corps. Mais il est indispensable que cette consommation soit équilibrée entre les oméga 3, 6 et 9, donc de varier les huiles en fonction de leur apport.



## ALIMENTS : DOIT-ON EN ÉLIMINER DE NOTRE ALIMENTATION ?



L'idéal, c'est de ne rien bannir, y compris lorsque l'on suit un régime. Aucun n'est mauvais et, à l'inverse, il n'existe pas de denrée miracle pour une meilleure santé. Variété et modération sont donc les maîtres mots de l'alimentation saine. Et cela vaut également pour le gras et le sucre. Lorsque l'on veut maigrir, on supprime souvent des repas ce que l'on préfère : le gras, le sucre... C'est une erreur, met en garde la diététicienne Nathalie Nègre, parce que l'on ne pourra pas s'en passer toute notre vie. Or, lorsque l'on maigrir, on vide les cellules grasses qui ne demandent qu'une chose, se remplir à nouveau. Les changements apportés dans notre mode de vie, notre façon de manger, doivent donc être définitifs et par conséquent, réalisables. Alors modération oui, suppression non !

## Les produits sucrés ne sont pas à bannir

Essentiellement composés de sucres simples, ils ont peu d'intérêt nutritionnel. Par exemple, le sucre blanc de canne raffiné ne comporte ni vitamines ni minéraux et, même si certains aliments comme le miel ou le chocolat possèdent quelques vertus nutritionnelles (pouvoir sucrant plus élevé que le sucre et quelques traces de minéraux pour le premier, substances psychostimulantes et andrèsses contenues dans le cacao pour le second), mieux vaut les consommer occasionnellement. Un carré de chocolat avec son café du midi, une cuillère à café de confiture dans son yaourt, une part de gâteau au chocolat au goûter du dimanche, seront sans préjudice pour votre santé. Ce qui n'est pas le cas des bonbons, barres chocolatées, desserts lactés, pâte à tartiner, sodas et autres pâtisseries consommés régulièrement.

180 images.com

# LIPIDES : LES QUELS CHOISIR POUR MA SANTÉ ?

Savez-vous que les lipides existent sous différentes formes ? Chacun d'entre eux est nécessaire pour notre organisme. Mais ils n'ont pas tous les mêmes fonctionnalités. Lesquels faut-il privilégier ?

Les lipides (autrement dit les graisses) constituent la réserve d'énergie de nos cellules et participent, avec les protéines, à l'architecture et au contrôle de l'activité de nos organes (constitution des hormones, membranes des cellules...). Ils existent sous forme de réserves importantes dans le tissu adipeux mais, même si l'on peut s'en passer durant quelques jours, ils sont indispensables à notre organisme qui ne peut fabriquer lui-même les acides gras essentiels.

## Les différents lipides

Les lipides sont constitués de petits éléments appelés acides gras. Il en existe plusieurs familles dont les qualités diffèrent : Les acides gras saturés : ils résistent à la dégradation qui touche les graisses sous l'influence de l'air ou de la lumière et ils sont généralement sensibles à température ambiante. Consommés en excès, ils ont l'inconvénient d'augmenter la synthèse du cholestérol, le diabète, l'hypertension... Ils se trouvent principalement dans les matières grasses d'origine animale : viande, charcuterie, jaune d'œuf, fromage, beurre, crème et dans les huiles solides à température



ambiante (palmes, coco...). Les acides gras insaturés : leur consommation doit remplacer les acides gras saturés et non s'y ajouter, afin de diminuer la concentration en cholestérol total, de bénéficier au maximum de leurs effets bénéfiques, et de ne pas risquer une prise de poids. On différencie :

- Les acides gras mono-insaturés : il s'agit de l'acide oléique et de ses dérivés qui ne sont pas considérés comme essentiels. Ils sont principalement issus de trois huiles (colza, olive et arachide) mais également des viandes,

des poissons et du foie gras (qui en contient 50 % environ). Ils protègent nos artères en diminuant le mauvais cholestérol sans réduire le bon, mais cette action reste modérée.

- Les acides gras poly-insaturés : c'est parmi eux que l'on recense les acides gras essentiels que notre organisme ne fabrique pas mais qui sont indispensables à sa bonne marche, les fameux oméga 3. S'il ne faut pas en abuser, il est nécessaire de veiller à nos apports. Car les oméga 3 fonctionnent avec les oméga 6. Pour bénéficier des effets protecteurs des uns et des autres, il est important de respecter le ratio suivant : 1 molécule d'oméga 3 pour 4 d'oméga 6. Or, la quantité d'oméga 3 que nous avalons est souvent beaucoup trop faible par rapport aux oméga 6.

## Les graisses trans à bannir

Elles résultent de l'hydrogénation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (viennoiseries, biscuits, plats cuisinés...). « Les acides gras polyinsaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardiovasculaire, met en garde Nathalie Nègre. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée. »

## RD CONGO: MSF suspend ses activités dans une zone de santé à l'est du pays

L'organisation non gouvernementale, Médecins sans frontières (MSF) a annoncé dimanche avoir suspendu sine die ses activités dans la zone de santé de Masisi, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) suite à «un incident».

La suspension des activités est intervenue suite à «un incident d'une nature non précisée sur la route Nyabiondo et Masisi, le 8 février», indique MSF, citée par des médias.

L'ONG précise qu'il «réduit» son personnel sur place pour «veiller à la sécurité» de ses équipes. L'organisation continuera néanmoins à assurer des soins d'urgence à l'hôpital de référence de Masisi.

«Pour moi, c'est une mesure de contrainte pour amener la population de Masisi à protéger les équipes de MSF face aux kidnappings et autres formes d'insécurité» causés par les jeunes des villages, a déclaré l'administrateur du territoire de Masisi, Cosmas Kangakolo.

«Je suis sûr que MSF ne va pas fermer totalement ses activités» dans le territoire de Masisi, situé à 100 km de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, a-t-il ajouté.

## GUINÉE-BISSEAU: La Mission du Conseil de sécurité qualifie de très positive sa visite dans le pays

Le chef de la mission du Conseil de sécurité (CS) des Nations Unies a qualifié de «très positive» sa visite de 48 heures en Guinée-Bissau effectuée dans le cadre de l'examen de l'évolution de la situation en matière de paix et de sécurité, ont rapporté lundi, des médias.

«Le bilan de cette visite est totalement positif. Nous avons reçu une bonne disponibilité de la part de toutes les autorités, de tous les acteurs politiques et de la société civile.

Nous sommes rentrés avec un grand optimisme», a déclaré dimanche, lors d'un point de presse, l'ambassadeur de Guinée équatoriale aux Nations Unies, Anatolian Ndong Mba, cité par l'agence de presse africaine, APA.

«La fête de la démocratie, qui a démarré avec le début de la campagne électorale, devrait se conclure positivement avec la tenue d'élections le 10 mars», a-t-il poursuivi. Pour l'ambassadeur de la Guinée équatoriale, ce qui manque, c'est le «soutien de la communauté internationale» qui, après les élections, «continuera à accompagner la Guinée-Bissau pour faire face aux différents défis». Interrogé sur le rapport du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui reste «préoccupé par la situation fragile» de la Guinée-Bissau, Anatolian Ndong Mba a déclaré que «la fragilité est une réalité normale à l'heure actuelle, compte tenu de la faiblesse des institutions politiques».

Au sujet de la possibilité d'une fermeture de la Mission de paix intégrée des Nations Unies dans le pays en 2020, l'ambassadeur a déclaré que «la question est en cours d'évaluation et d'étude». Selon des médias, le Conseil de sécurité se réunira fin du mois de février, pour discuter entre autres, de la situation en Guinée-Bissau.

## TUNISIE: Les autorités «satisfaites» de la libération des ouvriers tunisiens enlevés en Libye

Le ministère tunisien des Affaires étrangères a exprimé sa «satisfaction» suite à la libération des quatorze (14) ouvriers tunisiens enlevés jeudi par des éléments armés dans la ville libyenne de Zaouia, a rapporté hier l'agence de presse tunisienne, TAP.

Selon un communiqué, repris par la TAP, le ministre tunisien des Affaires étrangères Khemaies Jhinaoui a eu une conversation téléphonique dimanche avec son homologue libyen, Mohamed Tahar Siala, et a exprimé «sa satisfaction» de la libération des ressortissants tunisiens, remerciant les autorités libyennes et le gouvernement d'union nationale libyen, «pour leur engagement à suivre de plus près, cette affaire et à déployer les efforts nécessaires pour assurer la sécurité et la libération des ouvriers tunisiens enlevés».

Khemaies Jhinaoui, ajoute le communiqué, «a été en contact permanent» avec son homologue libyen Mohamed Tahar Siala pour suivre le cours de cette affaire.

Le consulat général de la République tunisienne à Tripoli a coordonné également avec les autorités libyennes en suivant l'affaire.

Le ministère a précisé que «des contacts ont eu lieu avec les tunisiens libérés pour se rassurer de leur état de santé», selon la même source.

Pour le président de l'Observatoire tunisien des droits de l'homme, Mustapha Abdelkébir, l'opération de libération des tunisiens enlevés, «est le



résultat des efforts déployés par le consulat tunisien à Tripoli et l'Observatoire ainsi que par plusieurs parties libyennes».

Les forces de sécurité ont «pris d'assaut le lieu de leur détention et ont pu les libérer sans combats.

Aucune victime n'est à déplorer», a déclaré le chef de la section média à la direction de la sécurité de Zawiyah, Thamer Mounir.

Les quatorze ressortissants tuni-

siens, dont la plupart sont originaires de Sfax ont été enlevés par des éléments armés à la périphérie de la ville de Zaouia, distante de quelque 48 km à l'Ouest de Tripoli alors qu'ils étaient en route pour le travail.

Les ravisseurs avaient réclamé la libération d'un Libyen condamné à une lourde peine de prison en Tunisie pour trafic de drogue, selon une vidéo publiée sur les réseaux sociaux et une source proche du dossier.

## ZIMBABWE - ÉLECTIONS DE 2018: Une figure de l'opposition condamnée à une amende

L'ex-ministre des Finances Tendai Biti, figure de l'opposition zimbabwéenne a été condamné lundi à Harare à payer une amende de 200 dollars pour avoir «proclamé illégalement» la victoire de son camp lors des élections générales du 30 juillet 2018, ont rapporté des médias.

«M. Biti a présenté ses résultats comme authentiques et son geste avait le potentiel de saper l'annonce officielle de la commission électorale (ZEC)», a estimé la juge Gloria Takundwa,

citée par des médias. «Soit vous payez une amende de 200 dollars, soit vous passez sept jours en prison», a-t-elle dit s'adressant à l'accusé.

L'ex-ministre des Finances (2009-2013) dans le cadre d'un gouvernement d'union nationale a également été condamné à six mois de prison avec sursis.

Avant la proclamation officielle des résultats des élections, M.Tendai Biti, également avocat des droits de l'Homme, avait annoncé que son parti, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), et son chef Nelson Chamisa avaient «remporté» les législatives et la présidentielle.

Dans la foulée, des partisans de l'opposition étaient descendus dans la rue pour dénoncer, selon eux, la «manipulation» en cours des résultats.

La ZEC avait finalement proclamé la victoire du parti au pouvoir, Zanu-PF, et du président sortant Emmerson Mnangagwa.

Toutefois, le MDC affirmait que les élections ont été «entachées de fraude»,

mais son recours devant la justice avait été rejeté. Au moment des fortes tensions électorales, M. Biti avait fui en Zambie voisine, où il avait demandé l'asile politique avant d'être remis aux autorités zimbabwéennes. Il avait finalement été remis en liberté sous caution. Candidat de la Zanu-PF, l'ancien vice-président Mnangagwa avait été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du 30 juillet, crédité de 50,8% des suffrages contre 44,3% pour son rival Nelson Chamisa.

## NIGER: Une personne tuée dans un attentat suicide à Bosso (sud-est)

Une personne a été tuée dimanche soir dans un attentat suicide commis par une femme à Bosso, dans le sud-est du Niger, cible régulière d'attaques des terroristes de Boko Haram, a indiqué lundi un élu local.

L'élu, qui n'a pas apporté de détails sur les circonstances de cette attaque, en a attribué la responsabilité aux terroristes de Boko Haram.

Selon des témoignages sur les réseaux sociaux, «une forte explosion a

été entendue à des kilomètres de Bosso».

Cette ville, située près du bassin du Lac Tchad, a déjà été attaquée à de nombreuses reprises depuis février 2015. Les terroristes de Boko Haram sont particulièrement actifs dans le bassin du lac Tchad, proche de Bosso, proche des frontières avec le Niger, le Tchad, le Nigeria et le Cameroun.

Le 15 février, sept soldats nigériens ont été tués lorsque leur position a été

attaquée dans la même zone à Chétima Wangou, un village situé près de la ville de Diffa, par des «éléments lourdement armés de Boko Haram, à bord de véhicules dont un engin blindé», selon le gouvernement.

Le 29 novembre 2018, les présidents des quatre Etats riverains du lac Tchad, Nigeria, Niger, Tchad et Cameroun, avaient demandé «le soutien» de la communauté internationale contre les terroristes de Boko Haram.



## BURKINA FASO: 30 pays participent aux manœuvres militaires Flintlock 2019

Une trentaine de pays participent aux manœuvres militaires «Flintlock 2019» prévues du 18 février courant au 1er mars prochain dans divers endroits au Burkina Faso, a annoncé dimanche l'état-major général des armées du Burkina Faso.

Les villes de Ouagadougou, Pô et Bobo Dioulasso ont été choisies pour abriter cet important exercice militaire multinational, auquel prennent part plus de 2000 militaires, sous l'égide des unités spéciales américaines en Afrique.

«Flintlock est un exercice militaire et

de maintien de l'ordre public intégré annuel qui, depuis 2005, consolide les forces des principaux pays partenaires en Afrique du Nord et de l'Ouest, ainsi que les forces d'opérations spéciales occidentales», rappelle un communiqué de l'état-major général des armées du Burkina Faso.

Selon la même source, «Flintlock» est le premier et le plus important exercice annuel des forces d'opérations spéciales du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique».

## YÉMEN:

**Accord sur le redéploiement à Hodeïda, la crise au menu du Conseil de sécurité**

Les parties belligérantes au Yémen ont convenu de la première phase de retrait des troupes de la ville portuaire stratégique de Hodeïda, afin de permettre d'acheminer la nourriture et l'aide médicale aux populations, alors que le Conseil de sécurité de l'Onu a prévu une séance aujourd'hui sur la crise au Yémen.

Le gouvernement yéménite et les représentants du mouvement Ansarullah (Houthis) se sont entretenus dimanche lors de pourparlers sur Hodeïda, sous les auspices de l'ONU, s'accordant sur la première phase de retrait des troupes, a annoncé l'Onu.

Les premiers retraits de troupes de Hodeïda auraient dû intervenir deux semaines après l'entrée en vigueur le 18 décembre d'une trêve conclue en Suède.

Si cette dernière est globalement respectée, selon l'ONU, des retards ont été pris, dans le redéploiement des combattants comme dans un échange de prisonniers.

Hodeïda, port stratégique sur la mer Rouge, est le point d'entrée de l'essentiel des importations et de l'aide humanitaire internationale au Yémen.

Après deux jours de discussion dans cette ville, le gouvernement et les Houthis ont finalisé un accord sur la première phase du redéploiement et sont également parvenus à un accord de principe sur la deuxième phase, a annoncé l'Onu dans un communiqué.

Les discussions étaient conduites par l'ex-général danois Michael Lollsgaard, chef de la mission d'observateurs de l'ONU chargée de faire appliquer la trêve.

«Après des discussions longues mais constructives (...), les parties sont parvenues à un accord sur la phase 1 du redéploiement mutuel des forces», écrit l'Onu dans un communiqué, précisant cependant qu'aucune date n'a été fixée pour le retrait.

«Les parties sont également parvenues à un accord de principe sur la phase 2 d'un redéploiement mutuel, qui dépendra de consultations à venir auprès de leurs directions respectives».

La première phase prévoit un retrait des ports de Hodeïda, Saleef, Ras Issa et de parties de la ville où se trouvent des infrastructures huma-



nitaires. Les Nations unies espèrent que ces derniers développements permettront d'acheminer de la nourriture et de l'aide médicale dans ce pays.

**Faciliter l'accès aux réserves alimentaires**

Les Houthis ont déclaré qu'ils allaient dans un premier temps se retirer de la ville portuaire et faciliter l'accès aux réserves alimentaires de secours entreposées dans les Moulins de la mer Rouge.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un plan présenté par Martin Griffiths, envoyé spécial de l'ONU en visite au Yémen, et Michael Anker Lollsgaard, directeur de l'équipe de surveillance du cessez-le-feu de l'ONU à Hodeïda, ont-ils ajouté.

Le gouvernement yéménite a lui aussi accepté de faciliter l'accès aux Moulins de la mer Rouge, où 51000 tonnes de blé ont été entreposées par le Programme alimentaire mondial dans le but de nourrir plus de trois millions de personnes dans le besoin, selon des médias.

M. Griffiths fait depuis quelques temps la navette entre les Houthis à Sanaa et le gouvernement yéménite en exil à Ryadh, la capitale saoudienne, pour tenter de consolider

l'accord et d'éviter la reprise de combats meurtriers à Hodeïda, dont le port est le principal point d'entrée des importations et de l'aide humanitaire dans le pays.

Il s'agit du cinquième voyage que M. Griffiths effectue à Sanaa en deux mois pour tenter de mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouve l'accord de Hodeïda. La guerre civile, qui dure depuis quatre ans, a poussé plus de 12 millions de Yéménites au bord de la famine, et a donné naissance à ce que l'ONU considère comme la pire crise humanitaire au monde. Les parties en conflit ont conclu, sous l'égide de l'ONU, un accord de paix à Stockholm en décembre dernier. Jusqu'à présent, elles ont globalement respecté le cessez-le-feu à Hodeïda, mais n'ont toujours pas retiré leurs troupes de la zone.

Un nouveau round de discussions est prévu dans une semaine pour finaliser les détails de la phase II du redéploiement, précise le communiqué de l'ONU. Les discussions qui se sont tenues samedi et dimanche étaient la quatrième rencontre entre les belligérants pour tenter de trouver un accord sur les modalités du retrait des forces depuis l'entrée en vigueur de la trêve.

## SYRIE:

**«Le retour de Damas dans la Ligue des Etats arabes est en cours»**

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhail Bogdanov, a souligné hier que le processus de retour de la Syrie au sein de la Ligue des Etats arabes se poursuivait, soulignant que cette question est en cours d'examen et se concrétise par étapes, ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant à l'agence de presse russe Sputnik, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhail Bogdanov, a déclaré lundi que «les travaux sur le retour de la Syrie au sein de la Ligue arabe sont toujours en cours». «Certains pays ont pris des mesures concrètes, à savoir la reprise des activités officielles de leurs ambassades, l'ouverture de nouvelles représentations diplomatiques et l'augmentation de la représentation consulaire et politique dans les capitales arabes et à Damas», a fait savoir M. Bogdanov, précisant dans ce contexte que «la question du retour de la Syrie au sein de l'organisation panarabe est en cours de discussion et se concrétise à travers sa participation à certaines activités de la Ligue des Etats arabes».

Le Conseil de la Ligue arabe a suspendu en novembre 2011, l'adhésion de la Syrie dans le contexte du déclenchement du conflit dans ce pays en 2011.

Il y a quelques jours, le président russe, Vladimir Poutine, a déclaré lors du récent du sommet de Sochi que le succès du processus politique en Syrie contribuerait à régler les relations de Damas avec les pays arabes et à rétablir l'adhésion de la Syrie au sein de la Ligue arabe.

## IRAN:

**Arrestation de trois «terroristes» impliqués dans un récent attentat**

Trois «terroristes» ont été arrêtés par l'armée d'élite iranienne qui les accuse d'être impliqués dans un récent attentat ayant tué 27 de ses membres dans le sud-est du pays, selon un communiqué publié lundi.

«Quelques planques dans les villes de Saravan et Khash ont été identifiées et détruites, et les terroristes qui y étaient basés ont été arrêtés», ont indiqué les Gardiens de la Révolution (armée d'élite) dans ce communiqué.

«Trois des terroristes ont été arrêtés, 150 kg d'explosifs et 600 kg de matériaux explosifs, d'armes et de munitions ont été confisqués», a ajouté l'armée dans un communiqué diffusé sur son site Sepah News. Les trois personnes arrêtées ont «fabriqué, guidé et assisté» le véhicule utilisé dans l'attentat suicide perpétré le 13 février. L'attentat a tué 27 membres des Gardiens de la révolution, qui voyageaient à bord d'un bus dans la province du Sistan-Balouchistan, frontalière du Pakistan.



être libérés. Ils vont vouloir revenir en France.

Ce sont des Français avant d'être djihadistes.

Certains sont déjà revenus, nous les mettons en prison, nous les connaissons», soulignant que «ceux qui reviendront, s'ils devaient revenir, seront mis en prison».

Ainsi, les autorités françaises ont prévu, dès leur descente d'avion, la présentation à un juge d'instruction des «djihadistes» faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international. Certains devront être mis en examen, alors que d'autres placés en garde à vue à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

Les enfants seront remis aux services sociaux pour les mettre dans des foyers d'accueil.

## FRANCE:

**Retour des «djihadistes», un vrai casse-tête «syrien» pour les autorités françaises**

Le retour des «djihadistes» français de Syrie constitue un vrai casse-tête «syrien» pour les autorités françaises, qui envisagent ce retour après une réticence initiale.

Dans un tweet, le président américain Donald Trump a invité les pays qui tergiversent encore à rapatrier leurs concitoyens ayant combattu dans les rangs du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI, Daech) en Syrie.

«Les Etats-Unis demandent à la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et aux autres alliés européens de reprendre plus de 800 combattants de l'EI que nous avons capturés en Syrie afin de les traduire en justice», a-t-il dit dans la nuit de samedi à dimanche sur son compte Twitter, sinon, a-t-il encore averti, «nous serions forcés de les libérer».

Ces terroristes sont détenus au nord de la Syrie par les Kurdes qui refusent de les juger et veulent les renvoyer vers leurs pays respectifs.

Pour la France, il s'agit du retour d'environ 150 personnes, dont 90 enfants, détenus dans des camps en Syrie sous la surveillance des Kurdes.

A en croire des chiffres non-officiels, les «djihadistes» français de Daech étaient au nombre de 3.000. En tout cas la peur est exprimée autour d'une éventuelle libération de ces terroristes. Le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Laurent Nuñez a déclaré à BFM-TV que les autorités françaises ont «toute confiance» dans la capacité des Kurdes à maintenir ces «djihadistes» en détention et à ne pas les libérer.

«Quoi qu'il en soit, si ces individus reviennent sur le

territoire national, ils seront tous judiciairisés et incarcérés», a-t-il dit, soutenu par la ministre de la Justice Nicole Belloubet qui a expliqué sur France 2 qu'il y a une situation géopolitique nouvelle qui vient d'être établie avec le retrait des Américains, affirmant que la France «ne répond pas aux injonctions et garde la politique qu'elle avait, c'est-à-dire un accueil au cas par cas».

Dans la résolution de cette problématique, Paris semble enclin vers une solution européenne, en tout cas émanant des pays concernés par ce rapatriement qui soit, selon son souhait, «une opération internationale coordonnée».

Sous cette pression créée par les Etats-Unis de Trump, les pays concernés se réunissent dès ce lundi, au niveau ministériel, pour trouver une solution commune et examiner toutes les éventualités liées à la décision américaine.

Sur le plan interne, en France, l'opinion publique reste très réticente à un rapatriement non maîtrisé de bout en bout, craignant le cauchemar des attentats sur leur territoire. Cette crainte est exprimée par le chef de file des Républicains, Laurent Wauquiez, qui a réaffirmé son opposition «catégorique» au retour de ces «djihadistes» français. Pour lui, «la priorité, c'est la sécurité des Français».

Mardi dernier, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, se voulant plus rassurant, a indiqué sur BFM-TV qu'il y a actuellement des gens qui sont en prison et qui sont tenus parce que les Américains sont là et qui vont

## LITTÉRATURE

# «La Guerre d'Algérie dans le roman français», un essai de Rachid Mokhtari

Un essai appuyé sur une lecture critique d'une centaine de romans d'auteurs français sur «la Guerre d'Algérie» a été publié récemment par Rachid Mokhtari, sous le titre «La guerre d'Algérie dans le roman français».

L'ouvrage est édité en deux tomes. «Esthétique du bourreau» et «Élégie pour une terre perdue», par Chihab. Dans le premier tome, «Esthétique du bourreau» (461 pages), l'auteur - pour qui le terme «Guerre d'Algérie» renvoie à toute la période coloniale (1830-1962) - s'intéresse d'abord aux écrits ayant accompagné la colonisation de l'Algérie, particulièrement à l'œuvre d'Eugène Fromentin, artiste peintre et auteur de «Un été dans le Sahara» (1857), et celle de André Gide auteur de «Les nourritures terrestres» (1897). Rachid Mokhtari compare ces deux ouvrages et croit déceler une volonté de «poétiser la conquête», c'est-à-dire la colonisation de l'Algérie. Il souligne également le contraste entre deux grandes sagas de la littérature française: «Les chevaux du soleil» publiée en six volumes par Jules Roy à partir de 1967 et la trilogie «C'était notre terre» (2008).

«Les vieux fous» (2011), et «Un faux pas dans la vie d'Emma Picard» (2015) publiée par Mathieu Belez, pour confronter des conceptions différentes d'une de ce qu'il appelle la «fresque de l'Algérie pré 1954».

Un autre chapitre est également dédié à «la victime en uniforme», l'image

littéraire du militaire français (en gagé volontaire, parachutiste, appelé du contingent...) qui «se donne à lire dans sa misère de victime de guerre». Dans le même ordre d'idées, l'universitaire s'intéresse à l'image littéraire du parachutiste français, antithèse du soldat du contingent. Une image passant du «spécialiste de la géométrie» au «symbole de l'honneur de la nation» donnant naissance au «mythe du para», «une nébuleuse qui entrave le témoignage des victimes au profit des propos fantasques du bourreau».

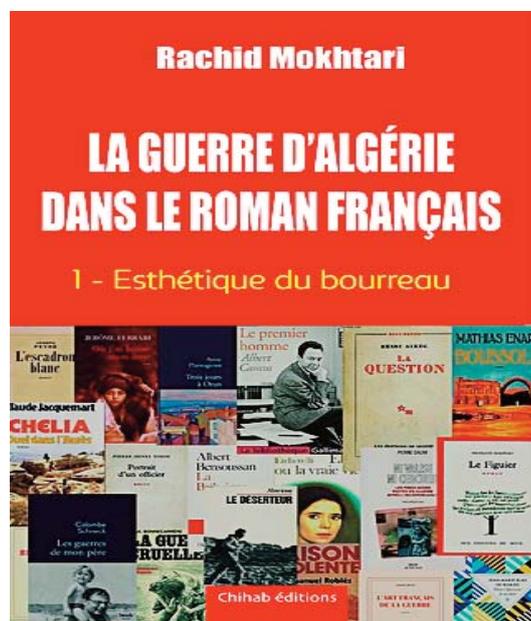
Le second tome de cette essai, «Élégie pour une terre perdue» (288 pages), se penche sur les écrits de «pieds-noirs» qui ont entamé des retours, réels ou imaginaires au «paradis perdu». Dans ces écrits, «la guerre s'efface pour ne devenir qu'un écho», analyse l'auteur. Rachid Mokhtari évoque la «nostalgérie du pied-noir» et le traumatisme de «l'exode de 1962» à travers «Au pays de mes racines» (1980) de Marie Cardinal, un ro-

man qu'il qualifie d'«autoanalyse thérapeutique» où la romancière revient «à la rencontre d'une nouvelle Algérie».

Ce concept se décline de manière plus «nostalgique et inconsolable», comme dans le «roman-complainte», Maman la blanche (1982) de Alain Vircondelet, écrit l'auteur.

Dans cette production d'écrivains pieds-noirs, l'universitaire signale les rares écrits évoquant la guerre et les horreurs dont les auteurs étaient témoins directs et parfois impliqués eux-mêmes, à l'image de Jean-Noël Pancrazi et de Marie-Christine Saragosse. Rachid Mokhtari a également sélectionné deux autres groupes de romans, les carnets de retour en Algérie et les récits de «retour généalogique» sur les parcours intimes de familles pieds-noirs.

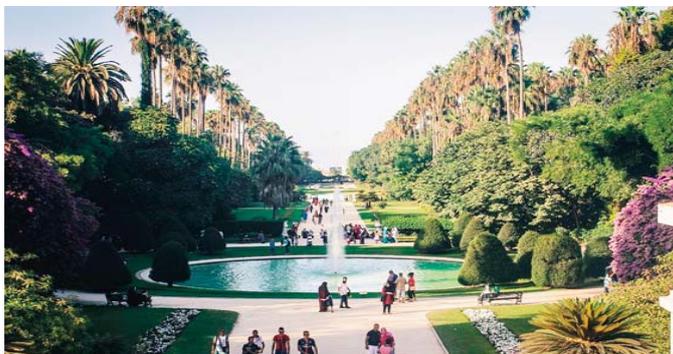
Universitaire, romancier et journaliste, Rachid Mokhtari a publié plusieurs ouvrages consacrés à la littérature algérienne dont «Tahar Djaout, un écrivain pérenne», «Le nouveau souffle du roman algérien» ou encore «La graphie de l'horreur».



## ENVIRONNEMENT

## Le Jardin d'essai d'El Hamma intègre le Réseau GENMEDA

Le Jardin d'essai d'El Hamma (Alger) a intégré le Réseau de banques de graines et d'autres centres de conservation de ressources génétiques de la flore méditerranéenne (GENMEDA) qui regroupe des experts et spécialistes de renom en matière de conservation des plantes, a-t-on appris, hier du directeur général du jardin, Abdelkrim Boulahia. Dans une déclaration à l'APS, M. Boulahia a précisé que le Jardin d'essai avait été accepté en février comme partenaire du Réseau de banques de graines et d'autres centres de conservation de ressources génétiques de la flore méditerranéenne (GENMEDA) qui regroupe 12 pays méditerranéens ainsi que des spécialistes de renommée internationale en la matière. Le responsable a indiqué, en outre, que l'intégration de ce Réseau constituait un acquis pour le Jardin et une occasion pour bénéficier des expériences des spécialistes et chercheurs de renom activant au sein de cette organisation environnementale, ajoutant que la gestion des jardins botaniques mondiaux était, aujourd'hui, «une science en soi» nécessitant un accès continu aux informations pertinentes dans ce domaine. L'accord de partenariat entre le Réseau et le Jardin d'El Hamma vise, a-t-



il dit, s'enquérir de l'ensemble des techniques modernes et des approches utilisées dans la préservation des graines, un rôle qui est, ajoute-t-il, assigné au Jardin d'essai en vue de préserver le patrimoine botanique algérien. Les dossiers de coopération entre les pays membres de ce réseau, représentés par des Jardins botaniques nationaux, des universités et des centres de recherche spé-

cialisés en matière de graines et de plantes portent sur l'échange d'expériences et le développement des approches communes visant la préservation des ressources végétales qui se partagent un caractère commun, à savoir le couvert végétal méditerranéen. Evoquant la conférence internationale organisée sur le Jardin d'El Hamma, le 8 avril passé, le même responsable a assuré qu'elle avait

contribué grandement à son adhésion au Réseau GENMEDA, présidé actuellement par le directeur du Jardin public de Cagliari en Italie, présent également à ladite conférence.

Pour rappel, un accord de partenariat a été signé avec le Jardin de Cagliari portant sur l'inventaire scientifique des espèces végétales disponibles au Jardin d'El Hamma, des sortes exceptionnelles qui ont attiré «l'attention» des experts italiens. M. Boulahia a annoncé la visite, fin avril prochain, du chercheur de renommée mondiale en botanique et graines, Cyrille Chatelain, une référence en termes d'œuvres académiques, prévoyant une éventuelle signature d'un accord de convention avec les conservatoire et jardin botaniques de Genève.

L'avis de cet expert contribuera ultérieurement à classer le Jardin d'El Hamma comme monument mondial, a estimé M. Boulahia rassurant que le classement «national» d'El Hamma est actuellement en bonne voie, et annonçant le parachèvement des procédures administratives nécessaires avant de déposer le dossier de demande de classification auprès des services du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.

## CINÉMA

## La cyborg «Alita» se propulse à la tête du box-office nord-américain

L'ange gagne sa première bataille: le film de science-fiction «Alita: Battle Angel» a pris dès sa sortie la tête du box-office nord-américain, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par

la société spécialisée Exhibitor Relations. Le dernier film d'animation de Fox, qui raconte les combats d'une cyborg à la recherche de son passé, aura généré 33 millions de dollars à la fin de ce week-end prolongé aux Etats-Unis ainsi qu'au Canada, estime la société. Adapté d'un manga japonais et réalisé par Robert Rodriguez («El Mariachi», «Sin City»), produit par James Cameron («Titanic», «Avatar...»), il lui faudra maintenir le rythme pour être rentable: l'opus

a coûté la coquette somme de 170 millions de dollars.

Il a repoussé à la seconde place du box-office «La Grande Aventure Lego 2», inspiré du célèbre jeu de construction, qui devrait gagner 27,3 millions de dollars de vendredi à lundi contre 34,7 millions de dollars pour son premier week-end la semaine dernière.

Autre nouveau venu: «Isn't it romantic?», une parodie de film romantique avec l'actrice australienne Rebel Wilson, se dresse sur la troisième marche du podium avec des recettes attendues de 16,5 millions de dollars sur les quatre jours. Relégué à la deuxième à la quatrième place du classement, «What Men Want» reprend, en

sens inverse, les codes de «Ce que veulent les femmes», dans lequel le personnage incarné par Mel Gibson parvenait en 2000 à entendre les pensées du sexe opposé. C'est une agente sportive qui arrive cette fois à pénétrer l'esprit des hommes. Résultat: 12,6 millions prévus pour son second week-end sur les écrans.

L'épouvante paie: «Happy Birthday 2 you», dans lequel Jessica Rothe reprend le rôle d'une jeune femme qui revit sa propre mort, devrait générer 11,5 millions dès son premier week-end, plus que son budget de neuf millions, et se positionne ainsi 5e au box-office.

**Voici le reste du Top 10:**

6 - «Sang froid» avec Liam Ne-



son: 7,1 millions sur quatre jours  
7 - «The Upside», adaptation d'«Intouchables»: 6,7 millions  
8 - «Glass», troisième volet de la série de super-héros de M. Night Shyamalan: 4,75 millions (105,4

millions en 5 semaines)  
9 - «The Prodigy», film d'horreur avec Taylor Schilling: 3,75 millions de dollars pour son deuxième week-end  
10 - «Green Book»: 3,5 millions.

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## S.W.A.T.

Réalisateur : Rob J Greenlea  
Avec : Shemar Moore, Alex Russell



Angel Lucero, un criminel, prend une famille en otage. Le forcené affirme que sa soeur est en danger. Il réclame un véhicule de toute urgence. Le SWAT le neutralise sans la moindre difficulté. Mais une fois dans les locaux de la police, l'homme armé parvient à subtiliser un revolver. Il se retranche dans l'armurerie avec Cortez et Plank. Hondo et son équipe doivent agir au plus vite s'ils veulent les sauver.

**France 2 21:05**

## Le grand oral

Réalisateur : Thierry Poiraud  
Avec : Suliane Brahim, Marina Hands



Ce concours d'éloquence met en compétition douze candidats, oratrices et orateurs amateurs âgés de 18 à 78 ans, aux origines et aux parcours différents. Tous entretiennent un rapport singulier avec la parole. Ils en font un usage particulier au quotidien. Mais ensemble, ils partagent le même goût pour la langue et les mots. Un jury composé de l'ancienne ministre Roselyne Bachelot, du rappeur Oxmo Puccino, du producteur Dominique Besnehard, de l'actrice Sonia Rolland, de l'humoriste Caroline Vigneaux et de l'avocat Bertrand Périer les départage lors de trois épreuves : les solos, les duels et la finale à trois.

**France 3 21:00**

## La stagiaire

Avec : Michèle Bernier, Antoine Hamel



Le corps d'un homme est retrouvé dans la cabine d'un voilier. Il y a une plaie au thorax. Dans la poche de sa veste se trouve une invitation à un cocktail, qui a eu lieu la veille à la mairie. Constance reconnaît la victime. Il s'agit de Fabrice, un ami d'enfance de Barth. Il était marié et exerçait la profession de coach de vie. Constance et Antoine découvrent que Fabrice s'occupait du cas d'une jeune femme vivant sous l'emprise de son frère psychologiquement instable. Ils décident de lui rendre visite.

**CANAL+ 21:05**

## La forme de l'eau

Réalisateur : Guillermo Del Toro  
Avec : Sally Hawkins, Michael Shannon



Muette, Elisa travaille comme femme de ménage dans un laboratoire secret du gouvernement américain. Ses seuls amis sont Giles, son voisin, et Zelda, une collègue, qui couvre ses retards fréquents. Un jour, Elisa assiste à l'arrivée d'une étrange créature aquatique, capturée en Amazonie. Alors que Strickland, le terrible colonel qui l'étudie, brutalise cette créature, Elisa, fascinée, comprend qu'elle est intelligente. Elle lui rend alors régulièrement visite en secret. Dans le même temps, Hoffstetter, un agent russe infiltré, s'intéresse également à l'étrange humanoïde.

**6 21:00**

## Le sens de l'effort



Vingt-deux jeunes, de 18 à 24 ans, sortis du milieu scolaire et professionnel, ont accepté de participer à une formation militaire destinée à leur redonner le goût du travail et de l'effort. Par le biais d'exercices inspirés de ceux de l'Armée, Marius, ex-instructeur chez les commandos marine, tente de leur transmettre des valeurs telles que la solidarité, la confiance et le dépassement de soi. En parallèle du stage, les participants sont suivis par Claire Lacour et un organisme de formation afin de les aider à déterminer un objectif professionnel.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2096

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		7	6			3				
	1			5		2				
3	7			5						
8		5	9	2		1				
9		3	6			4				
6		1	8	4		9				
	6			4	8					
8		6		3						
2			4	3						
					5	1				
			2	1			7	8		
					8	3				
9			8	6			8			7
2		1		9			1		8	4
	7			2	1			7	4	
	5	6	7	4				2	5	4
3		9	5			1			6	7
7		3	1	8		4			9	1
	1	3			8				9	1
		5		1	3				4	7
			4	9					8	3



**"Ceux qui rendent une révolution pacifique impossible rendront une révolution violente inévitable."**

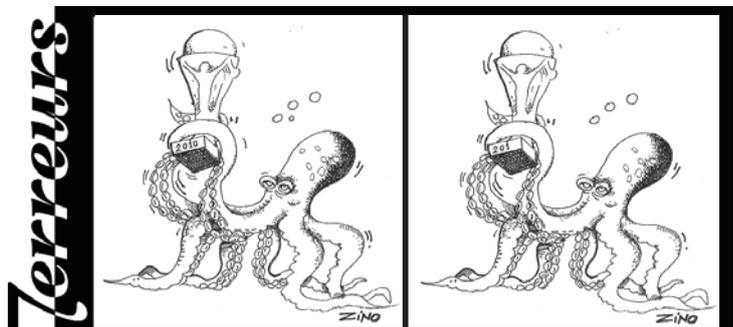
John Kennedy

### Mots croisés n°2096

- 1 - Blanchisseuse  
2 - Artistes du Moyen-Age  
3 - Mouvement de la mer - Descendant  
4 - Poème lyrique - Moquerie  
5 - Attacha - Voiture à cheval  
6 - Principes rigides  
7 - Dieu de la bise - En ce lieu  
8 - Amour de Zeus - Livres religieux  
9 - Surveiller - Joie de supporter  
10 - Retours de vague - Outil de dessin

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

- A - Cafetier  
B - Matière de mèche - Trou pour la poutre  
C - Blouse de marin - Cité bourguignonne  
D - Durée d'existence - Particules  
E - Réfuter - Choisira  
F - Bouclier d'index - Bien partis  
G - Bigarrai - Appel urgent  
H - Très important





## CYCLISME / CHAMPIONNATS DU MONDE 2019 SUR PISTE: L'Algérien Yacine Chalel achève sa préparation

Le cycliste algérien Yacine Chalel, triple médaillé de bronze aux derniers championnats d'Afrique en Afrique du Sud, a achevé lundi sa préparation en vue des Championnats du monde 2019 sur piste, prévus du 27 février au 3 mars à l'Arena de Pruszkow, en Pologne. Le sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique (23 ans) a jeté son dévolu sur la ville de Troyes pour effectuer ce stage de préparation, pendant lequel il a travaillé plusieurs aspects, comme l'endurance et le sprint.

"La préparation a été éprouvante, mais il le fallait bien, car je tiens à mettre toutes les chances de mon côté lors des prochains mondiaux sur piste en Pologne" a indiqué l'international algérien sur les réseaux sociaux. Le plus gros de sa préparation étant désormais achevé, Chalel quittera Troyes ce lundi soir pour retourner à Paris, où il commencera par s'accorder "un temps de récupération", avant de reprendre les entraînements, en vue de sa première course sur route de la saison.

Ce sera le 24 février courant à Onjon, dans le département de l'Aube (France). Outre ces Mondiaux-2019 sur piste, l'autre gros objectif de Chalel cette saison sera la récolte d'un maximum de points en vue d'une qualification pour les prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon).

## HANDBALL/CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN U17: L'Algérie dans la poule A

Le tirage au sort du Championnat méditerranéen U17 de handball (garçons), effectué dimanche soir à Port-Saïd (Égypte), a placé la sélection algérienne dans la poule A avec notamment la Roumanie. Outre ces deux équipes, la poule A est composée aussi de la Libye, de la Mauritanie, de la Tunisie et de l'Arabie saoudite, invitée d'honneur.

La poule B est composée du pays organisateur l'Égypte, de l'Italie, de la France, de la Turquie, du Maroc et des Emirats arabes unis, également invités. La compétition débutera lundi et se poursuivra jusqu'à samedi à Port-Saïd. Les leaders à l'issue de la phase de poules s'affronteront en finale, tandis que les autres équipes joueront les matchs de classement.

## TOURNOIS ITF/CAT DES U14: La sélection algérienne avec sept athlètes au Caire

La sélection algérienne des U14 "garçons et filles" prendra part à deux tournois internationaux ITF/CAT de la catégorie, programmés, du 18 au 23 février 2019, au Caire (Égypte), a annoncé la Fédération algérienne de tennis (FAT), sur son site web. Chez les garçons, l'Algérie est représentée par Mohamed Reda Ghetas, Slimane Kichou, Lotfi Zerbout et Abdelhamid Abdelmalek. La gent féminine est présente avec Imen Ghetas, Rawane Mebarki et Serine Kaidi. La sélection algérienne qui a rallié samedi la capitale égyptienne, est encadrée par l'entraîneur Abdelhafid Ghetas, selon la même source.

APS

## JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL (CADETS/CADETTES): Batna hôte de l'évènement (Fédération)

Le Championnat national individuel (cadets/cadettes) de judo se déroulera les 22 et 23 février 2019 à la salle omnisports "Bouzourane" de Batna, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Une compétition destinée aux judokas nés entre 2002 et 2004, suivant les quotas alloués à chaque région, en plus des podiums de la saison écoulée, dans chaque catégorie de poids. Celles-ci sont au nombre de 17 : neuf chez les garçons et huit chez les filles. Il s'agit des -46 kg, -50 kg, -55 kg, -60 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg pour les cadets et -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg pour les cadettes.

"Les combats seront d'une durée de quatre minutes, avec repêchage au quart de finale" a précisé l'instance fédérale concernant le système de compétition, qui selon la même source "recourra au Golden-Score" pour départager deux



concurrents, lors d'un éventuel match nul. De son côté, la Ligue de Batna, organisa-

trice de l'évènement a lancé un appel à la population locale, pour venir nombreuse

à la salle Bouzourane, qui est d'une capacité de 3000 places assises.

## LUTTE/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (CADETS): La compétition vendredi et samedi à Annaba

Le championnat national de lutttes associées cadets individuels (garçons et filles) aura lieu vendredi et samedi à la salle omnisports Brahimi-Saïd (Annaba), a-t-on appris lundi de la Fédération algérienne des lutttes associées (FALA).

Organisée par la Ligue d'Annaba en collaboration avec la FALA, cette manifestation verra la participation de

plus de 220 jeunes lutteurs cadets et cadettes, représentant 15 ligues de wilayas du pays dans dix catégories de poids en lutte gréco-romaine, lutte libre et féminine. La journée de vendredi prévoit le déroulement des éliminatoires et finales (18h00) dans les catégories de poids (45 kg, 51 kg, 60 kg, 71 kg, -92 kg) en lutte gréco-romaine et lutte libre ainsi dans les catégories

(40 kg, -46 kg, -53 kg, -61 kg, -69 kg) en lutte féminine. La deuxième journée sera consacrée aux catégories (48 kg, -55 kg, -65 kg, -80 kg et -110 kg) (48 kg, -54 kg, -63 kg, -76 kg et -100 kg) dans les deux styles (lutttes libre et gréco-romaine) ainsi dans les catégorie (43 kg, -49 kg, -57 kg, -65 kg, et -73 kg) en lutte féminine. Les lauréats seront récompensés par des cadeaux et diplômes.

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE WATER POLO U16 ET U20: Mostaganem ville hôte, les 22 et 23 février

La première phase du Championnat national de water polo U16 et U20, aura lieu, les 22 et 23 février à la piscine de l'EPS de Mostaganem, a annoncé, lundi, la Fé-

dération algérienne de natation (FAN) sur son site web. La catégorie des U16 regroupe sept clubs: CNC (Constantine), ASNM (Mila), GSM (Mila), MSBEE (Sétif),

ASUC (Sétif), WRS (Sétif), INFNS/CJS (Constantine).

Chez les U20, six clubs prendront part à ce rendez-vous. Il s'agit de: WRS (Sétif), MSBEE (Sétif), ASUC (Sétif),

GSM (Mila) USMA (Alger) et EAK (Constantine). Selon la même source, les clubs engagés sont issus des Ligues d'Alger, de Sétif, de Mila et de Constantine.

## TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS BACHDJARAH: L'Algérien Lebdi passe au 3<sup>e</sup> et dernier tour des qualifications

Le jeune joueur algérien Mohamed Forkan Lebdi a composé son billet pour le troisième et dernier tour de la phase des qualifications du tournoi international ITF juniors, qui se déroule, au Tennis club de Bachdjarah (Alger). Lebdi, tête de série N 6, a dominé au second tour le Tunisien Youssef Labbene, sur le score 7-5, 2-6, 6-0.

Lors du 3<sup>e</sup> et dernier tour, le jeune "Skikdi" défit le Portugais Tomes Pinho, tête de série N 4. En cas de victoire, le tennisman algérien passera directement au tableau final, dont le coup d'envoi, est prévu mardi. Lebdi est le seul joueur algérien chez les gar-

çons à avoir passé le second tour après l'élimination de ses compatriotes: Mohamed Anis Benamar Kefah, Wael Harami, Ramzi Raouf Brahimi, Rafik Benguergoura, Elian Guessoum et Amine Khadir.

Chez les filles, les Algériennes Amina Arnaout, Feriel Zitouni et Thanina Touderte ont quitté la compétition dès les premiers tours de la phase des éliminatoires. La seule algérienne encore en course, Sarah Batiche, exemptée du premier tour, fera son entrée, lundi, face à la Russe Olga Mishenina. Ce tournoi se déroule en présence d'une centaine de joueurs et joueuses issus de

25 pays. Il s'agit de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de la Russie, de l'Angleterre, du Portugal, des Seychelles, de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de l'Égypte, de Chypre, du Kenya, du Monténégro, du Canada, de la Côte d'Ivoire, du Liechtenstein, de l'Ukraine, de la Suisse, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Hongrie, de la République tchèque, de la Colombie et de la Turquie. Ce rendez-vous sera suivi par deux autres tournois internationaux juniors qui auront lieu, respectivement, au Tennis Club de Hydra (24 février-2 mars) et au Tennis Club de Ben Aknoun (3-9 mars).

## KARATÉ-DO/OPEN DE DUBAÏ (KUMITÉ): Médaille de bronze pour l'Algérien Daïkhi

Le karatéka algérien Hocine Daïkhi (+84 kg) a remporté la médaille de bronze des épreuves kumité, dimanche pour le compte de l'Open de Dubaï qui se déroule du 15 au 17 février aux Emirats arabes unis.

L'Algérien, 24e au classement mondial et médaillé d'or aux Jeux méditerran-

néens-2018 de Tarragone (Espagne), a pris la médaille de bronze qui lui permet de glaner des points en vue de la qualification aux Jeux Olympiques 2020 de Tokyo.

La médaille d'or est revenue au Japonais Kagawa Hiroyoshi, 10e au classement mondial de la catégorie, devant le Français Mehdi Filali

(5e mondial). De son côté, la sélection féminine A de kata, composée de Selma Bedja, Hadj-Saïd Kamilia et Mouloud Yasmine, a pris la cinquième place, alors que l'équipe B (Amina Merabet, Amina Belabes et Slakdji Rayan) a terminé à la 11e place de la compétition.

L'Algérie a pris part à

l'Open de Dubaï, qui entre dans le cadre de la Premier League de karaté, avec une sélection composée de cinq athlètes en kumité : Atif Imène (+68 kg), Daïkhi Hocine (+84 kg), Mekdas Loubna (+68 kg), Chaïma Midi (-61 kg) et Taleb Imane (-50 kg) ainsi que deux sélections en kata.

## COUPE DU MONDE JUNIORS DE SABRE FÉMININ : La sélection algérienne termine à la 6<sup>e</sup> place

La sélection algérienne de sabre féminin s'est contentée de la 6<sup>e</sup> place dans les épreuves «par équipes» de l'étape d'Alger de la Coupe du monde juniors, dimanche à la salle Harcha-Hacène, après sa défaite (45-29) dans le deuxième match de classement contre le Japon.

Éliminée par la Belgique (45-42) dès le premier tour de ces épreuves «par équipes», la sélection algérienne s'est bien ressaisie dans son premier match de classement en dominant le Chili (45-38), avant d'échouer dans le deuxième contre le Japon. Ainsi, la sélection nipponne prend la 5<sup>e</sup> place au classement général, devant l'Algérie (6<sup>e</sup>), l'Égypte (7<sup>e</sup>) et le Chili (8<sup>e</sup>), au moment où la lutte pour les quatre premières places se poursuit actuellement, entre l'Italie, la France, la Belgique et la Turquie.

Au départ, neuf nations étaient engagées dans ces épreuves «par équipes», mais seules huit ont concouru finalement, la République démocratique du Congo (RDC) ayant déclaré forfait. Quatre sabreuses ont représenté les couleurs nationales dans cette épreuve du «par équipes», en l'occurrence Zahra Khali, Chaïma Benaouda, Kaouther Belkhir et Naïla Benchechor.

Au total, la Fédération algérienne d'escrime (FAE) a engagé dix sabreuses dans cette étape d'Alger de la Coupe du monde, mais les six autres n'ont disputé que les épreuves individuelles, dans lesquelles elles furent d'ailleurs précocement éliminées. Il s'agit de Djouher Afène, Houda Izem, Nour El Houda Salhi, Marwa Abdeldaim, Amira Kedour et Hayet Bouadjad.



jadj. En effet, dans ces épreuves individuelles, qui ont précédé le «par équipes», seules deux des dix sabreuses algériennes engagées ont réussi samedi à atteindre le tableau des 32, en l'occurrence Chaïma Benaouda et Naïla Benchechor. L'étape d'Alger, disputée samedi et dimanche à

la salle Harcha, a enregistré la participation de 56 sabreuses, représentant 10 pays. Il s'agit de l'Algérie (10 athlètes), la France (12), le Japon (9), l'Égypte (6), la Belgique (4), l'Italie (4), le Chili (4), la Turquie (3), la RD Congo (3) et la Grande-Bretagne (1).

## VOLLEY/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (GR. D - 3E J): Défaite du GS Pétroliers devant Gaz-Sud (3-2)

Le club algérien, le GS Pétroliers s'est incliné devant son homologue Irakien Gaz Sud sur le score de 3 sets à 2 en match comptant pour la 3<sup>e</sup> journée du Groupe D du championnat arabe des clubs de volley-ball, disputé dimanche à Tunis.

Les sets de la rencontre ont été comme suit: (25-23, 21-25, 25-21, 23-25 et 12-15). C'est la 1<sup>re</sup> défaite des Pétroliers dans cette compétition après avoir enregistré hier samedi une victoire devant les Libyens de Souihli (3-1: 25-22, 25-20, 18-25 et 25-21). Le GSP était exempt

vendredi, après le forfait d'Al-Ahly du Bahreïn.

Le club algérien affrontera demain lundi, son homologue palestinien Chabab Djabalija à partir de 13h00. Pour le compte du même groupe, le club saoudien, Al-Itihad affronte en ce moment Souihli de Libye. 18

clubs arabes répartis en 4 groupes prennent part à cette compétition organisée par l'ES Tunis du 15 au 23 février dans les salles de Radès et de Zouaoui à Tunis. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale.

## COUPE DU MONDE JUNIORS (SABRE FÉMININ) : Les Françaises sacrées par équipes

La sélection française de sabre féminin a remporté la médaille d'or des épreuves par équipes de l'étape d'Alger de la Coupe du monde juniors, dimanche à la salle Harcha-Hacène, après sa victoire en finale devant son homologue italienne (45-28). De son côté, la sélection belge, éliminée en demi-finale par les Italiennes (45-28), a remporté la médaille de bronze, en battant au match de classement la Turquie par 45 touches à 32.

Un peu plus tôt, la sélection algérienne avait terminé à la 6<sup>e</sup> place après sa défaite

devant le Japon (45-29). Neuf nations étaient engagées dans ces épreuves «par équipes», mais seules huit ont concouru finalement, la République démocratique du Congo (RDC) ayant déclaré forfait. Quatre sabreuses ont représenté les couleurs nationales dans cette épreuve du «par équipes», en l'occurrence Zahra Khali, Chaïma Benaouda, Kaouther Belkhir et Naïla Benchechor. La Fédération algérienne d'escrime (FAE) a engagé dix sabreuses dans cette étape d'Alger de la Coupe du monde, mais les six autres n'ont

disputé que les épreuves individuelles, dans lesquelles elles furent d'ailleurs précocement éliminées. Il s'agit de Djouher Afène, Houda Izem, Nour El Houda Salhi, Marwa Abdeldaim, Amira Kedour et Hayet Bouadjad. L'étape d'Alger, disputée samedi et dimanche à la salle Harcha, a enregistré la participation de 56 sabreuses, représentant 10 pays. Il s'agit de l'Algérie (10 athlètes), la France (12), le Japon (9), l'Égypte (6), la Belgique (4), l'Italie (4), le Chili (4), la Turquie (3), la RD Congo (3) et la Grande-Bretagne (1).

## CYCLISME

### L'Italien Simone Velasco remporte le Trophée Laigueglia

L'Italien Simone Velasco (Neri-Selle Italia-Ktm) a remporté dimanche le Trophée Laigueglia, disputé sur 203,7 km autour de la ville de Laigueglia en Ligurie (nord-ouest de l'Italie). Velasco est parti seul à 42 kilomètres de l'arrivée et a réussi à conserver une quarantaine de secondes d'avance sur le groupe des poursuivants. Il a devancé deux autres Italiens, Nicola Baglioli (Nippo-Vini Fantini-Faizanè) et Matteo Sobrero, qui portait les couleurs de l'équipe d'Italie.

#### Le classement:

1. Simone Velasco (ITA/Neri-Selle Italia-Ktm), les 203,7 km en 5h10:21. (moyenne: 39,38 km/h)
2. Nicola Baglioli (ITA/Nippo-Vini Fantini-Faizanè) à 42.
3. Matteo Sobrero (ITA/Equipe d'Italie) m.t.
4. Francesco Gavazzi (ITA/Androni Giocattoli-Sidermec) m.t.
5. Nans Peters (FRA/AG2R La Mondiale) m.t.

## BIATHLON:

### L'Italie remporte le relais mixte simple de Soldier Hollow

L'Italie a remporté dimanche le relais mixte simple de Soldier Hollow (Etats-Unis), comptant pour la Coupe du monde de biathlon, devant l'Autriche et la France. Le duo italien formé de Lukas Hofer et de Dorothea Wierer s'est imposé avec un chrono de 35 min 27 sec 9/10e, et a relégué les Autrichiens Simon Eder et Lisa Theresa Hauser à 22 sec 9/10e, et les Français An-

tonin Guigonnat et Julia Simon, à 50 sec 2/10e. Wierer qui a perdu la veille son dossard de leader du classement général de la Coupe du monde dames, s'est rassurée en retrouvant sa vitesse sur les skis et son efficacité au tir. Le premier relais mixte simple de l'hiver avait été remporté, en décembre à Pokljuka (Slovénie), par la Norvège qui n'a cette fois jamais été dans

le coup et qui s'est classé 5<sup>e</sup>, à plus d'une minute des Italiens. Le relais mixte simple, opposant des équipes de deux biathlètes qui font deux relais chacun, fera son apparition au programme des prochains Championnats du monde, le mois prochain à Oestersund (Suède). L'étape de Soldier Hollow se termine dimanche avec un relais mixte avec quatre relayeurs par équipes.

## CLASSEMENT WTA : Halep remonte au 2<sup>e</sup> rang Osaka toujours en tête



La joueuse de tennis roumaine Simona Halep est remontée à la 2<sup>e</sup> place mondiale (+1) derrière Naomi Osaka après sa finale à Doha, selon le classement WTA publié lundi et où la Belge Elise Mertens progresse de 5 places (16<sup>e</sup>) après avoir remporté le titre au Qatar.

La 3<sup>e</sup> place du podium est occupée par l'Américaine Sloane Stephens, qui n'a plus joué depuis sa défaite en 8<sup>e</sup> de finale de l'Open d'Australie en janvier. Elle profite du recul de deux rangs de Petra Kvitová (4<sup>e</sup>) qui n'a pas joué cette semaine. De son côté, Serena Williams (10<sup>e</sup>, +1) retrouve le Top 10 qu'elle avait quitté le 17 juillet 2017.

Le Top 10 du Classement WTA au 18 février 2019:

1. Naomi Osaka (JPN) 6.970 pts
2. Simona Halep (ROU) 5.537 (+1)
3. Sloane Stephens (USA) 5.307 (+1)
4. Petra Kvitová (CZE) 5.120 (-2)
5. Karolina Plisková (CZE) 5.055
6. Elina Svitolina (UKR) 5.020 (+1)
7. Angelique Kerber (GER) 4.960 (-1)
8. Kiki Bertens (NED) 4.885
9. Aryna Sabalenka (BLR) 3.565
10. Serena Williams (USA) 3.406 (+1)

## HANDBALL - DIVISION EXCELLENCE DAMES (MISE À JOUR) : US Akbou - ASFAK Constantine programmé mardi

La match US Akbou - ASFAK Constantine comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence dames, se déroulera mardi (16h00) à Akbou, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

Avant le déroulement de ce match en retard, l'US Akbou occupe la 3<sup>e</sup> place du classement avec 15 points, alors que l'ASFAK Constantine est lanterne rouge avec 1 point.

#### Mise à jour / Mardi (16h00) :

US Akbou - ASFAK Constantine

Classement	:Pts	J
1. GS Pétroliers	22	11
2. HBC El Biar	20	11
3. US Akbou	15	11
4. NRF Constantine	14	11
5. Hawa Saïda	13	11
6. FC Boumerdès	9	10
7. JS Awzallaguen	7	10
8. CHB Bachjarah	4	10
9. CR Didouch Mourad	2	10
10. ASFAK Constantine	1	11.

**LIGUE 2 / ASM ORAN : «Objectif : 16 points lors des prochains matchs»**

L'ASM Oran table sur 16 points à récolter lors des huit dernières journées du championnat de Ligue 2 de football Mobilis pour assurer son maintien dans ce palier, a indiqué lundi son entraîneur, Salem Laoufi.

«Notre objectif est de décrocher 16 points d'ici à la fin du championnat. Ce sera une moisson intéressante pour assurer notre maintien en Ligue 2», a déclaré le technicien oranais à l'APS. Laoufi a dirigé, vendredi passé, son deuxième match avec l'ASMO qu'il retrouve après l'avoir quittée en fin de saison passée. Depuis son retour d'ailleurs, cette équipe a retrouvé des couleurs, puisqu'elle reste sur un nul sur le terrain de l'USM El Harrach (0-0) et une large victoire à domicile face à l'ES Mostaganem (5-1).

«Certes, il s'agit de deux bons résultats, mais le plus dur reste à faire. Le chemin est encore long pour assurer notre maintien», a-t-il ajouté. La formation de M'dina J'dida occupe la 14e place après 22 journées de compétition. Elle est troisième potentiel relégable avec 21 points, revenant à un seul point du premier club non-relégable, à savoir l'USMH.

Laoufi, qui a débuté cette saison sur le banc de l'USMH avant de passer du côté de l'OM Arzew (Division amateur), a notamment mis l'accent aussi sur l'importance du large succès réalisé par ses poulains, vendredi passé, sur le plan psychologique. «A mon arrivée, j'ai trouvé des joueurs très touchés sur le plan psychologique, ils ont perdu complètement confiance. C'est dire combien cette victoire, de surcroît avec un score lourd, est importante sur le plan psychologique. Elle va tout simplement nous libérer en vue de la suite du parcours», s'est-il réjoui. Les gars d'Oran auront néanmoins une mission difficile pour rester sur la même dynamique en rendant visite ce week-end au MC El Eulma, qui aura besoin des trois points de la victoire pour conforter ses chances dans la course à la montée.

**INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-EST) : US Souf - FC Bir el Arch aujourd'hui en mise à jour**

Le match en retard de la 18e journée du championnat inter-régions entre l'US Souf et le FC Bir el Arch se déroulera mardi à partir de 14h00 à El-Oued, a indiqué la Ligue inter-régions de football (LIRF) sur son site officiel.

**Mardi 19 février (14h00) :**

El-Oued : US Souf - FC Bir el Arch

**Déjà joués :**

- SA Sétif - US Oued Amizour 2-1
- MB Hassi Messaoud - JS Azazga 2-1
- ASC Ouled Zouai - Hydra AC 0-3
- OM Ruisseau - DRB Baraki 0-3
- NRB Teleghma - USM Sétif 1-0
- IRB Ain Lahdjar - AS Bordj Ghedir 0-0
- IRB Berhoum - MB Bouira 0-0

Classement	Pts	J
1). NRB Teleghma	43	20
2). OM Ruisseau	38	20
-). US Souf	38	19
4). SA Sétif	33	20
5). USM Sétif	31	20
6). DRB Baraki	29	20
-). AS Bordj Ghedir	29	20
-). JS Azazga	29	20
9). MB Bouira	26	20
10). Hydra AC	24	20
-). ASC Ouled Zouai	24	20
-). MBH Messaoud	24	20
13). IRB Berhoum	22	20
14). FC Bir El Arch	18	19
-). IRBA Lahdjar	18	20
16). USO Amizour	14	20

APS

**COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE ALLER) : 2 derbies pour ouvrir le bal**

Deux derbies alléchants, CR Belouizdad - NA Hussein-Dey et USM Annaba - ES Sétif, seront au menu de la première partie des quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie de football, prévus à partir d'aujourd'hui.



Chacune des quatre équipes en lice mardi auront à coeur de prendre option sur une qualification pour les demi-finales de l'épreuve populaire. Le stade olympique du 5-Juillet va vibrer au rythme du derby algérois CRB-NAHD qui s'annonce incertain et ouvert à tous les pronostics. Les deux équipes traversent en effet une période faste, ce qui augure d'une confrontation âprement disputée.

Le NAHD, leader du groupe D de la phase de poules de la Coupe de la

Confédération africaine, enchaîne donc avec un autre derby en Coupe, après avoir éliminé le MC Alger en 1/8 de finale (1-0). Le Chabab, invaincu en 9 rencontres, toutes compétitions confondues, soit depuis l'arrivée à la barre technique d'Abdelkader Amrani, sera certainement un sérieux client pour le Nasria, même si son objectif principal reste bien évidemment le maintien.

L'Est du pays, l'USM Annaba, qui n'a plus atteint ce stade de la compétition de-

spécialistes de l'épreuve, a les moyens de sortir «indemne» du chaudron du 19-Mai, habitué à faire le plein pour ce genre de rendez-vous.

L'équipe d'Annaba, dirigée désormais par l'entraîneur Lakhdar Adjali, fait du surplace en championnat de Ligue 2 et occupe la 6e place, après sa contre-performance à domicile vendredi face à l'USM El-Harrach (0-0). Les quarts de finale (aller) de la Coupe d'Algérie reprendront samedi prochain avec au pro-

gramme le match entre la JSM Béjaïa et le Paradou AC, alors que le choc CS Constantine - MC Oran a été décalé au 12 mars.

**Le programme**

Programme des quarts de finale (aller et retour) de la Coupe d'Algérie de football, prévus à partir de mardi (17h00) :

**--ALLER--**

**Mardi 19 février 2019 :** Stade 5-Juillet-1962 (Alger) : CR Belouizdad - NA Hussein-Dey  
Stade 19-Mai-1956 (Annaba) : USM Annaba - ES Sétif

**Samedi 23 février 2019 :** Stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa) : JSM Béjaïa - Paradou AC

**Mardi 12 mars 2019 :** Stade Chahid-Hamlaoui (Constantine) : CS Constantine - MC Oran

**--RETOUR--**

**Mercredi 27 février 2019 :** Stade 8-Mai-1945 (Sétif) : ES Sétif - USM Annaba  
**Samedi 9 mars 2019 :** Stade Omar-Hamadi (Alger) : Paradou AC - JSM Béjaïa

**Jeudi 28 mars 2019 :** Stade 5-Juillet-1962 (Alger) : NA Hussein-Dey - CR Belouizdad

**Vendredi 29 mars 2019 :** Stade Ahmed-Zabana (Oran) : MC Oran - CS Constantine.

**CAN 2019 (U23) AMICAL : Tunisie-Algérie ce jour à 14h30 à Tunis**

La sélection algérienne olympique de football disputera mardi son deuxième match amical face à son homologue tunisienne au stade d'El Menzah (Tunis) à partir de 14h30 dans le cadre de la préparation des deux équipes en prévision des éliminatoires de la CAN 2019 dont la phase finale aura lieu en Egypte. Le match sera dirigé par l'arbitre

Ahmed Dhaouadi qui sera assisté par Rahma Alouini et Houda Afine.

Le quatrième arbitre est Dorasf Gonwati. La première rencontre amicale entre les deux équipes a eu lieu samedi dernier et s'est terminée sur un score nul (1-1). La sélection algérienne des moins de 23 ans, exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN U23, affrontera

au deuxième tour la Guinée équatoriale. La manche aller aura lieu le 23 mars prochain à Malabo. De son côté, la Tunisie rencontrera au second tour éliminatoire son homologue du Sud-Soudan, le 20 mars en déplacement, avant d'accueillir son adversaire à Ben Guerdane, lors du match retour prévu le 24 du même mois.

**LIGUE 1/MC ORAN : «L'assiette destinée au centre de formation du club est prête» (wali)**

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a réitéré sa détermination à contribuer au renouveau du club phare de la ville, le MC Oran, en l'aidant notamment à se doter d'un centre de formation, surtout qu'il s'apprête à passer sous le règne d'une entreprise publique.

«L'assiette de terrain appelée à accueillir le futur centre de formation du MCO est prête. Elle est située à proximité du complexe sportif en cours de réalisation. Nous sommes là pour accorder toutes les facilités à ce club pour se doter d'un centre de formation dans le

cadre du projet d'avenir que compte réaliser l'entreprise Hyproc une fois avoir pris les rênes du Mouloudia», a déclaré à l'APS le chef de l'exécutif.

Le MCO, privé de titres, aussi bien sur le plan national qu'international depuis 1996, se prépare à passer sous l'égide d'Hyproc Shipping Company, filiale du groupe Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures. Le wali d'Oran, qui dit veiller personnellement à ce que la transaction soit effectuée dans les meilleurs délais, a affirmé au passage

que l'heure est à rendre au MCO son lustre d'antan et c'est d'ailleurs l'objectif que se fixent les responsables d'Hyproc, même s'il s'agit pour eux de leur première expérience dans le monde du sport.

«Hyproc viendra avec un projet d'avenir, et naturellement, la formation sera le cheval de bataille du club, d'où notre intérêt particulier accordé à la réalisation d'un centre de formation», a-t-il expliqué. La direction d'Hyproc, qui avait signé un protocole de partenariat avec le MCO début janvier dernier, attend seulement de

recevoir des pièces comptables de la part de son homologue du MCO pour passer à l'étape suivante, à savoir le rachat de la majorité des actions de la Société sportive des «Hamraoua», a rassuré M. Cherifi. En attendant, le MCO lutte pour son maintien parmi l'élite, une situation qui pousse ses supporters à revendiquer un changement radical à tous les niveaux. Tous leurs espoirs sont désormais placés sur Hyproc pour justement permettre au club de renaitre de ses cendres, dit-on dans l'entourage de la formation phare d'El Bahia.

**GIGGS ESTIME QUE SOLSKJAER DOIT RESTER**

"Nous déconnons depuis trop longtemps, a assuré le sélectionneur du Pays de Galles au Guardian. Quand vous avez quelqu'un qui connaît le club, qui est facilement intelligent, qui a clairement les joueurs et les supporters de son côté, cela vous donne beaucoup d'enthousiasme. Il y aura des obstacles sur sa route mais beaucoup de supporters imaginent ce qu'il pourrait faire avec l'argent qui a été dépensé lors des dernières années."



**ROBBEN REND HOMMAGE À RIBÉRY**

Légendes du Bayern Munich, Arjen Robben (35 ans, 9 matchs et 3 buts en Bundesliga cette saison) et Franck Ribéry (35 ans, 16 matchs et 4 buts en Bundesliga cette saison) ont marqué la dernière décennie au sein du club allemand. Alors qu'il vit ses dernières semaines chez les Roten, l'ailier néerlandais a rendu un bel hommage à son compère français.  
"Ces dix années auraient été totalement différentes sans Franck. Nous avons réalisé quelque chose d'extraordinaire au club et je lui en suis très reconnaissant. Sans lui, cela aurait été différent", a expliqué le Batave pour The Guardian. Assurément un des plus beaux duos du 21e siècle.

**Une offensive XXL à prévoir pour Koulibaly**

Kalidou Koulibaly figurerait sur les tablettes du PSG, de Chelsea et de Manchester United. Les Red Devils s'apprêteraient à formuler une offre de plus de 102M€ pour le défenseur de Naples.

Ole Gunnar Solskjaer préparerait une grosse offensive pour Kalidou Koulibaly. Impressionnant avec Naples ces derniers mois, l'international sénégalais serait dans le collimateur du PSG, de Chelsea et de Manchester United. Interrogé par Rai Sport ce samedi, Kalidou Koulibaly s'est livré sur son avenir : « Depuis que je suis ici, j'essaie toujours de grandir avec le Napoli. J'ai beaucoup de motivation pour continuer et je veux le faire. Je suis heureux que de nombreuses équipes me suivent, mais je veux démontrer sur le terrain que je suis au plus haut niveau et je veux le montrer à l'avenir ». Selon les informations du Sun, Manchester United devrait très bientôt passer à l'action pour Kalidou Koulibaly. A en croire le média britannique, Ole Gunnar Solskjaer aurait envoyé Jim Lawlor, l'un de ses émissaires, à Naples pour superviser le défenseur sénégalais lors de la confrontation face à la Fiorentina (0-0) le 9 février dernier. Alors qu'il aurait eu de bons retours de la part de son recruteur, le technicien des Red Devils aurait l'intention de formuler une offre de plus de 102M€ pour arracher Kalidou Koulibaly au Napoli.



**SON VERS UNE NOUVELLE PROLONGATION ?**

Heung-Min Son (26 ans) est dans une forme sensationnelle avec Tottenham comme le prouve sa prestation contre Dortmund en Ligue des champions mercredi (3-0). Avec 16 buts en 23 matches toutes compétitions confondues depuis le mois d'octobre, le Sud-Coréen enchaîne les belles performances, en l'absence notamment du buteur Harry Kane. Déjà prolongé jusqu'en 2023, l'été dernier, au sortir de la Coupe du monde 2018, l'attaquant des Spurs pourrait se voir offrir une revalorisation salariale. Le joueur toucherait ainsi 170 000 euros par semaine, indique le Daily Mail.

**ZIDANE POUR REMPLACER SARRI ?**

En mauvaise posture, le coach des Blues pourrait être remplacé prochainement. Zinedine Zidane a été évoqué.

Rien ne va plus à Chelsea. A l'heure d'affronter Manchester United en Cup ce soir, les Blues sont d'une inconstance folle. Capable d'écraser Huddersfield en Premier League, les hommes de Sarri peuvent également par la suite sombrer à Bournemouth. Dernier revers en date, la claque prise face à Manchester City (6-0) a laissé des traces, malgré un réveil en Ligue Europa à Malmö la semaine dernière (2-1).

Dans ce contexte, Maurizio Sarri se retrouve sur la sellette et plusieurs noms circulent pour lui succéder. Parmi eux, celui de Zinedine Zidane, sans poste depuis son départ du Real Madrid. Mais le Français ne viendrait qu'à certaines conditions selon As. Pour attirer le Z, il faut forcément des arguments, et l'entraîneur aurait fixé certaines conditions. D'abord celle qu'Eden Hazard reste au club, le Belge étant plus que jamais sur le départ, vers le Real Madrid d'après plusieurs sources. Un nouveau contrat pourrait aider à sa décision, mais il faudra y mettre le prix.



**MARCELO SOUS LE FEU DES CRITIQUES**

Dimanche, Marcelo était titulaire contre lors de la défaite du Real Madrid contre Gérone (1-2) au Bernabeu. Une image de plus ne plus rare du côté de la formation merengue puisque le Brésilien n'est plus le choix numéro 1 de son entraîneur, Santiago Solari, préférant le jeune Sergio Reguilón. Peu à son avantage pendant la rencontre, Marcelo a été vivement critiqué sur les réseaux sociaux par une page de fans du Real Madrid.

Sur Instagram, ladite page publiait un montage photo avec les performances de l'équipe sur les 9 derniers matchs durant lesquels le Brésilien fut titulaire et neuf autres rencontres au cours desquelles Reguilón était titulaire. Avec Marcelo, le Real n'a gagné qu'une seule opposition contre neuf avec Reguilón.

L'admin du compte légendait : «Pourquoi Marcelo est toujours titulaire ? Je l'adore mais nous devons être réaliste ». Une publication que le latéral gauche a commenté : «Tout est de ma faute ! Nous continuons !»



## LA FÊTE NATIONALE DE LA GAMBIE

### Le Président Bouteflika félicite le Président Adama Barrow

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de Gambie, Adama Barrow, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa volonté de «renforcer davantage» la qualité des liens d'amitié et de solidarité qui existent entre les deux pays. «A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République de Gambie, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes vives félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour la peuple gambien frère», écrit le Président Bouteflika dans son message. «Il me plaît de relever, en cette heureuse occasion, la qualité des liens d'amitié et de solidarité qui existent entre nos deux pays et de vous réaffirmer ma volonté à les renforcer davantage au profit de nos deux peuples frères», indique le chef de l'Etat. «Je tiens, également, à vous réitérer mon engagement à poursuivre notre concertation sur les principales questions régionales et internationales afin de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans notre continent», ajoute le président de la République.

## DIPLOMATIE M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur du Brésil en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères a reçu hier au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Falvio Marega, qui lui a remis les copies figurées des Lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérative du Brésil auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## ALGÉRIE/EAU

### 34 opérateurs économiques algériens au salon «Gulfood 2019» à Dubaï

Trente-quatre (34) opérateurs économiques du secteur des industries agroalimentaires, prennent part à la 24<sup>e</sup> édition du salon international de l'agroalimentaire «Gulfood 2019» qui se tient du 17 au 21 février en cours à Dubaï (Emirats Arabes Unis).



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab conduit la délégation algérienne participant à cette manifestation, dans le cadre des participations de l'Algérie aux différentes foires et salons internationaux. La participation algérienne se poursuivra, cette année, dans le cadre d'une démarche visant à lancer la nouvelle dynamique adoptée par le gouvernement pour diversifier l'économie nationale et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures. Lors de cette nouvelle édition de «Gulfood 2019», les opérateurs économiques algériens mettront en avant les capacités des différentes filiales du secteur de l'agroalimentaire national et feront

la promotion de leurs produits pour ouvrir de nouvelles voies d'exportation vers les pays du Golf arabe et de là vers les marchés du sud de l'Asie. En marge de cette manifestation, le ministre et la délégation l'acc o m p a g n a n t rencontreront les hauts responsables des Emirats arabes unies et s'entretiendront avec le ministre émirati de l'Economie pour définir les opportunités de partenariat et développer les échanges commerciaux entre les deux pays. Considéré comme l'un des plus importants salons dans la filière aliments et boissons au monde, le Salon «Gulfood 2019» réunit plus de 5.000 exposants représentant 198 pays. Les participants à cet évènement

visent à conclure des accords et des partenariats leur permettant d'accéder notamment au Moyen-Orient, le Nord et l'Est d'Afrique, l'Est de l'Asie et le Sous-continent indien, des régions qui comptent plus de 3,5 milliards de consommateurs. Connu par ses chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales, le Gulfood attire davantage de foules. Plus de 100.000 visiteurs sont attendus pour cette édition.

Marquant sa huitième participation à cet événement mondial, l'Algérie avait conclu, dans les précédentes éditions, plusieurs accords et partenariats avec nombre d'opérateurs émiratis et des différents pays du Golfe.

## ALGÉRIE-HONGRIE L'ONT prend part au Salon international du Tourisme de Budapest

L'Office national du Tourisme (ONT) prendra part en compagnie de différents opérateurs du tourisme à la 42<sup>e</sup> édition de la Foire Internationale du Tourisme de Budapest (Hongrie), qui aura lieu du 21 au 24 février 2019, et à laquelle l'Algérie sera présente en tant qu'invité d'honneur, a indiqué hier cet organisme, dans un communiqué. Un espace de 100 m<sup>2</sup> est réservé au stand de l'Algérie, «dont la conception et le décor reflètent l'authenticité et la modernité du pays à travers des motifs architecturaux et des visuels lumineux composés de différents paysages, associés à une partie du patrimoine romain», souligne la même source. Le stand Algérie connaîtra également, pendant toute la durée du salon, la présentation de quelques facettes du patrimoine artisanal, à travers des ateliers vivants,

animés par des maîtres artisans, ainsi qu'une animation artistique musicale, assurée par la troupe folklorique «El-Inchirah». Un espace dégustation est également prévu, pour les visiteurs à fin de dévoiler les spécialités culinaires du pays. Cette participation qui s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur d'Aménagement touristique à l'horizon 2030, notamment dans son volet relatif à la promotion et la mise en tourisme de la destination Algérie, constitue «une réelle opportunité d'échange et de partenariat avec les opérateurs du tourisme mondial» relève l'ONT. La Foire internationale du Tourisme de Budapest qui prévoit pour cette édition, la participation de quelques 25.000 visiteurs professionnels, est l'une des plus importantes manifestations touristiques, organisées en Europe de l'Est.

## TRANSPORT AÉRIEN: Signature d'une convention entre Air Algérie et Tassili Airlines



La compagnie aérienne Air Algérie a signé, dimanche à Alger, une convention avec Tassili Airlines, afin de faciliter les opérations de réservation et de transport entre ces deux compagnies aériennes, indique un communiqué d'Air Algérie.

Cette convention prévoit des mécanismes organisationnels, à même de faciliter les opérations de réservation et de transport entre ces deux compagnies aériennes, selon le même communiqué.

«La convention entre dans le cadre de la stratégie d'Air Algérie pour développer et renforcer le transport aérien, en collaboration avec son homologue Tassili Airlines», a déclaré le président-directeur général de la compagnie Air Algérie, Bakhouche Alleche à l'issue de la signature de la convention. Les deux compagnies aériennes nationales, partagent la mission de développer le secteur de transport aérien en Algérie en présentant des offres compétitives en matière

de transport et en renforcent les programmes des vols, a souligné le même responsable. «Cette convention vise à augmenter les quotas des deux compagnies nationales dans le marché du transport aérien marqué par une forte concurrence de la part des compagnies aériennes étrangères, ce qui a poussé les deux compagnies à adopter le processus de groupement pour faire face à cette concurrence concernant les destinations étrangères».

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une bombe de confection artisanale détruite à Tizi Ouzou et un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à M'sila

Une bombe de confection artisanale a été détruite dimanche à Tizi Ouzou et un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à M'sila, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 17 février 2019, une (01) bombe de confection artisanale à Tizi Ouzou/teRM, tandis qu'un autre détachement combiné a arrêté un élément de soutien aux groupes terroristes à M'sila/teRM», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la

criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Tamnassart et In-Guezam/6e RM, sept (07) contrebandiers et saisi trois (03) véhicules tout-terrain, 1.300 litres d'huile de table et trois téléphone satellitaires. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Bechar/3eRM, un narco-trafiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de 68 kilogrammes de kif traité, alors que 73 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Jijel et Tamnassart.

## DIPLOMATIE

### Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Colombie en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Diego Felipe Cadena Montenegro, en qualité

d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Colombie auprès de la République algérienne

démocratique et populaire, a indiqué hier lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.